Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, April 29, 2008
Wednesday, April 30, 2008 (in camera)

Issue No. 12

Thirteenth and fourteenth meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Président :
L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 29 avril 2008
Le mercredi 30 avril 2008 (à huis clos)

Fascicule n° 12

Treizième et quatorzième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

45356-45359

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Nick G. Sibbeston, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Campbell
Dallaire
Dyck
Gill
Gustafson
* Hervieux-Payette, P.C. (or Tardif)
Hubley
* LeBreton, P.C. (or Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Segal

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), the membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Dallaire is substituted for that of the Honourable Senator Cowan (*April 17, 2008*).

The name of the Honourable Senator Gustafson is substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*April 17, 2008*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-président : L'honorable Nick G. Sibbeston

et

Les honorables sénateurs :

Campbell
Dallaire
Dyck
Gill
Gustafson
* Hervieux-Payette, C.P. (ou Tardif)
Hubley
* LeBreton, C.P. (ou Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Segal

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Dallaire est substitué à celui de l'honorable sénateur Cowan (*le 17 avril 2008*).

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson est substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*le 17 avril 2008*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, April 29, 2008
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:37 a.m. this day, in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Gustafson, Hubley, Peterson, Sibbeston, and St. Germain, P.C. (5).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin:

Kevin Carlson, Assistant to Grand Chief;

Louis Harper, Legal Political Advisor;

Sydney Garrioch, Grand Chief ;

Shirley Castel, Chief, Mathias Colomb Cree Nation.

Gitxsan Nation:

Elmer Derrick, Chief Negotiator;

Gordon Sebastian, Executive Director;

Catherine Palmer, Research Analyst.

Mr. Carlson, Mr. Harper, Grand Chief Garrioch, and Chief Castel each made a statement and Grand Chief Garrioch and Chief Castel answered questions.

At 10:38 a.m., the committee suspended.

At 10:40 a.m., the committee resumed.

Mr. Derrick, Mr. Sebastian, and Ms Palmer each made a statement and Mr. Derrick and Mr. Sebastian answered questions.

At 11:30 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 29 avril 2008
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 37, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Gustafson, Hubley, Peterson, Sibbeston et St. Germain, C.P. (5).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin :

Kevin Carlson, adjoint du grand chef;

Louis Harper, conseiller en droit et en politique;

Sydney Garrioch, grand chef;

Shirley Castel, chef, nation crie de Mathias Colomb.

Nation Gitxsan :

Elmer Derrick, négociateur en chef;

Gordon Sebastian, directeur exécutif;

Catherine Palmer, analyste de recherche.

MM. Carlson et Harper, ainsi que le grand chef Garrioch et le chef Castel font chacun une déclaration, puis le grand chef Garrioch et le chef Castel répondent aux questions.

À 10 h 38, la séance est suspendue.

À 10 h 40, la séance reprend.

MM. Derrick et Sebastian, ainsi que Mme Palmer, font chacun une déclaration, puis MM. Derrick et Sebastian répondent aux questions.

À 11 h 30, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, April 30, 2008
(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera at 6:15 p.m. this day, in room 160-S, Centre Block, the deputy Chair, the Honourable Nick G. Sibbeston, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dallaire, Dyck, Gustafson, Hubley, Lovelace Nicholas, Peterson, and Sibbeston (7).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 21, 2007, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was moved that staff be allowed to remain in the room during the meeting.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:25 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the deputy chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 30 avril 2008
(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peoples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 15, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dallaire, Dyck, Gustafson, Hubley, Lovelace Nicholas, Peterson et Sibbeston (7).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 21 novembre 2007, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est proposé que le personnel soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la séance à huis clos.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 25, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la vice-présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 29, 2008

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:37 a.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples; and on other matters generally relating to the Aboriginal peoples of Canada.

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, colleagues and witnesses.

From time to time, this committee invites organizations to speak to us about the particular challenges they face and how this committee can assist them. We are fortunate to have with us today representatives from two organizations, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin and the Gitxsan Nation from Canada's West Coast.

I will introduce the senators present. We have Senator Hubley from Prince Edward Island; Senator Gustafson from Saskatchewan; Senator Peterson from Saskatchewan; and me. I am privileged to chair this committee. I am originally from Manitoba, but was appointed to the Senate from the province of British Columbia.

Joining us today during our first session, from Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin, are Grand Chief Sydney Garrioch; Chief Shirley Castel, Mathias Colomb Cree Nation; Kevin Carlson, Assistant to the Grand Chief; and Louis Harper, Legal Political Advisor. With a title like that, he must be a great adviser.

I thank you for coming today. We look forward to hearing your presentation, Grand Chief. It will become part of the record here in Ottawa, and hopefully we can help you in some of the challenges you face.

Sydney Garrioch, Grand Chief, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin: I thank the members of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples for the invitation and allowing us to appear. I am happy to make a presentation in the matter of examining and reporting on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities of First Nations, Inuit, Metis and other matters generally related to Aboriginal peoples of Canada.

We thank the Standing Senate Committee for allowing the team to make a presentation in regard to our submission. Chief Shirley Castel from Matias Colomb Cree Nation will discuss the soil contamination. Kevin Carlson will continue after I speak, followed by Louis Harper and Shirley Castel.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 29 avril 2008

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 37, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, chers collègues, bonjour, mesdames et messieurs.

De temps à autre, notre comité invite des organisations à venir nous parler des défis particuliers auxquels elles sont confrontées et de la façon dont le comité peut les aider. Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui des représentants de deux organisations, le Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin et la nation gitxsan de la côte Ouest du Canada.

Je vais présenter les sénateurs qui sont là aujourd'hui. Voici le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard, le sénateur Gustafson et le sénateur Peterson, tous deux de la Saskatchewan, et moi. J'ai l'honneur de présider le comité. Je viens du Manitoba, mais j'ai été nommé sénateur de la Colombie-Britannique.

Pendant la première partie de notre réunion d'aujourd'hui, nous entendrons les témoignages des représentants du Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin : le grand chef Sydney Garrioch; Shirley Castel, chef de la nation crie de Mathias Colomb; Kevin Carlson, l'adjoint du grand chef; et Louis Harper, le conseiller en droit et en politique. Avec un titre comme celui-là, ce doit être un bon conseiller.

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Nous avons hâte d'entendre votre exposé, grand chef. Votre exposé sera consigné au compte rendu à Ottawa, et nous espérons pouvoir vous aider à faire face à certains des défis auxquels vous êtes confrontés.

Sydney Garrioch, grand chef, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin : Je remercie les membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones de nous avoir invités et de nous permettre de comparaître. Je suis heureux de présenter un exposé concernant l'étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Nous remercions le comité de nous permettre de faire un exposé qui porte sur notre mémoire. Shirley Castel, chef de la nation crie de Mathias Colomb, parlera de la contamination du sol. Kevin Carlson prendra la parole lorsque j'aurai terminé, puis ce sera au tour de Louis Harper et de Shirley Castel.

Tansi, Boozhoo, Edlanet'e. Good morning. On behalf of 53,000 First Nations citizens of the 30 northern Manitoba First Nations represented by the Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin, MKO, I am pleased to share MKO's views on Canada's treaty, political and legal obligations to First Nations and First Nations citizens.

MKO wants to share four principles important to this committee's consideration of our treaty, political and legal relationship with Her Majesty the Queen in the right of Canada: the treaty relationship and the joint commitment to nation building; our laws are in our language; Keewatinook Ininew Okimowin; and consultation, justification, accommodation and consent.

The treaty-making process acknowledges and recognizes our Creator-granted sovereignty and authority within our traditional homelands. The combined traditional homelands and territory of the MKO First Nations covers almost three quarters of the lands and waters of the province of Manitoba and includes lands within Ontario, Saskatchewan, the Northwest Territories and Nunavut.

The MKO First Nations entered into Treaty No. 4, 1874, the Qu'Appelle Treaty; Treaty No. 5, 1875-1910, the Winnipeg Treaty; Treaty No. 6, 1876, the treaties at Fort Carlton and Fort Pitt; and, finally, Treaty No. 10 of 1908.

The treaties establish a relationship that is intended to reconcile the Aboriginal title, the MKO First Nations, to our own lands and traditional territories. The treaty medal that today symbolically represents MKO confirms our joint commitment to nation-building that is bound by our promises of sharing, peace and good will. It is founded on principles of mutual faith, recognition, honour and respect.

The principles that guide our government, community organization and social order are expressed in the Cree, Oji-Cree and Dene languages. Therefore, our laws are literally within the languages of the MKO First Nations.

Each MKO First Nation continues to exercise its jurisdiction and law-making processes in accordance with its customs, traditions, principles and beliefs. The MKO First Nations have also entered into other treaties and agreements with governments, including the modern-day treaty known as the Northern Flood Agreement. The MKO First Nations and MKO are working to implement fully the intent, terms and provisions of these treaties and agreements, and to establish the governing processes and structures provided for within these treaties and agreements.

I will ask Mr. Carlson to continue.

Kevin Carlson, Assistant to Grand Chief, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin: The MKO First Nations exercise community decision-making processes based on our

Tansi, Boozhoo, Edlanet'e. Bonjour. Au nom des 53 000 citoyens des 30 Premières nations du Nord du Manitoba représentés par le Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin, le MKO, je suis heureux de présenter le point de vue du MKO au sujet des obligations conventionnelles, politiques et juridiques du Canada à l'égard des Premières nations et des citoyens des Premières nations.

Le MKO souhaite faire valoir quatre principes que le comité devrait prendre en considération dans son étude des relations découlant des traités et des relations politiques et juridiques que nous entretenons avec Sa Majesté la Reine du chef du Canada : la relation découlant des traités et l'engagement conjoint en faveur de l'édification d'une nation; nos lois qui sont dans notre langue; Keewatinook Ininew Okimowin; et la consultation, la justification, l'accommodement et le consentement.

Le processus d'établissement de traités permet de reconnaître la souveraineté et les pouvoirs que nous a conférés le Créateur au sein de nos terres traditionnelles. Mis ensemble, les terres traditionnelles et le territoire des Premières nations du MKO couvrent environ les trois quarts des terres et des eaux de la province du Manitoba et comprennent des terres qui se trouvent en Ontario, en Saskatchewan, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Les Premières nations du MKO ont conclu les traités suivants : le traité n° 4 (1874), dit traité de Qu'Appelle; le traité n° 5 (1875-1910), dit traité de Winnipeg; le traité n° 6 (1876), soit les traités de Fort Carlton et de Fort Pitt; et le traité n° 10 (1908).

Ces traités établissent une relation qui vise à concilier notre titre ancestral, les Premières nations du MKO, et nos propres terres et territoires traditionnels. La médaille commémorative de ces traités qui, de nos jours, symbolise le MKO est une preuve de notre engagement conjoint en faveur de l'édification d'une nation, engagement auquel nous sommes liés par nos promesses de partage, de paix et de bonne volonté. Il est fondé sur des principes de confiance mutuelle, de reconnaissance, d'honneur et de respect.

Les principes qui guident notre gouvernement, l'organisation de notre communauté et l'ordre social que nous respectons sont formulés en cri, en oji-cri et en déné. Nos lois sont donc réellement dans les langues que parlent les Premières nations du MKO.

Chaque Première nation du MKO continue d'exercer son autorité et de mener son processus législatif conformément à ses coutumes, ses traditions, ses principes et ses croyances. Les Premières nations du MKO ont également conclu d'autres traités et accords avec différents gouvernements, y compris le traité plus récent, qu'on connaît sous le nom de Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba. Les Premières nations du MKO et le MKO travaillent à réaliser pleinement le but de ces traités et accords, à faire appliquer toutes leurs modalités et dispositions et à établir les structures et les processus directeurs prévus par ces traités et ces accords.

Je passe la parole à M. Carlson.

Kevin Carlson, adjoint du grand chef, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin : Les Premières nations du MKO exercent leur pouvoir décisionnel à l'échelle communautaire selon leur droit

customary law, culture and beliefs. For example, the Pimicikamak Cree Nation and other MKO First Nations have passed comprehensive laws regarding elections, the development and passage of laws through direct community involvement, the management of land and wildlife and other things.

Collectively, the MKO First Nations exercise this authority as Keewatinook Ininew Okimowin, which translates from the Cree language into "Northern people's government."

The MKO First Nations cannot and will not accept that Her Majesty or the Government of Canada has, or ever had, the capacity to unilaterally alter or terminate our sacred relationship through subsequent domestic legislative and constitutional enactments. The MKO First Nations do not recognize that the Government of Canada acquire any right through the treaties or the Constitution of Canada to make and impose a system of foreign laws upon our people, whether through the courts, commissions or tribunals.

Her Majesty consulted with our nations to reconcile our Aboriginal title, and sought our consent to share our ancestral lands and resources with settlers. Consultation must take place and our consent is required before changes to the terms of our treaties or the imposition of Canada's domestic laws will be accepted by our nations or by our people. Consultation and consent are binding principles of the treaties. The treaty relationship can be modified or affected only following consultation and with the joint consent of the treaty signatories.

To give effect to the treaty relationship and uphold the honour of the Crown, MKO advises the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples that Canada must: recognize the inherent sovereignty of each of the MKO First Nations; reflect the sacred and joint relationship established by the treaties entered into between the MKO First Nations and Her Majesty's government; respect and recognize the contemporary systems of First Nations government, decision-making and community organization established in accord with the customary law, principles, values and beliefs of the MKO First Nations, and which systems we continue to exercise, develop and implement on our own terms; recognize and leave room for the exercise and further development of the authority of First Nation governments as reflected in our existing systems of customary laws and the legislation established by individual MKO First Nations through government-to-government agreements involving the MKO First Nations and through the continuing development of Keewatinook Ininew Okimowin; and ensure that the actions and decisions of Canada do not unjustifiably infringe the rights of the MKO First Nations that are recognized and affirmed by section 35 of the Constitution Act, 1982, in part, by ensuring that Canada fully implements the Crown's duty to engage in a consultation in accord with the doctrine established by the Supreme Court of Canada.

coutumier, leur culture et leurs croyances. Par exemple, la nation crie de Pimicikamak et d'autres Premières nations du MKO ont adopté des lois exhaustives sur les élections, l'élaboration et l'adoption de lois avec participation directe de la communauté, la gestion des terres et de la faune et d'autres éléments.

Collectivement, les Premières nations du MKO exercent leur autorité en tant que Keewatinook Ininew Okimowin, ce qui signifie en cri « gouvernement des peuples du Nord ».

Les Premières nations du MKO n'accepteront sous aucun prétexte que Sa Majesté la reine ou le gouvernement du Canada ait actuellement ou ait déjà eu la possibilité de modifier ou de supprimer unilatéralement notre relation sacrée au moyen de mesures législatives et constitutionnelles qui seraient adoptées ultérieurement à l'échelle nationale. Les Premières nations du MKO ne reconnaissent pas que le gouvernement du Canada ait pu acquérir des droits par l'entremise des traités ou de la Constitution du Canada qui lui permettent d'élaborer un système de lois étrangères et de l'imposer à notre peuple, que ce soit par l'intermédiaire de commissions ou de tribunaux.

Sa Majesté a consulté nos nations afin de concilier nos titres ancestraux et a essayé d'obtenir notre consentement pour le partage de nos terres et de nos ressources ancestrales avec les colons. La consultation est nécessaire, et nous devons donner notre consentement avant qu'on ne puisse modifier les dispositions de nos traités ou nous imposer l'application de lois canadiennes. Les traités reposent sur la consultation et l'obtention d'un consentement. On peut agir sur la relation découlant des traités ou la modifier seulement à la suite de consultations et une fois qu'on a obtenu le consentement des signataires de ces traités.

Afin de concrétiser cette relation et de voir à ce que la Couronne respecte ses engagements, le MKO conseille ce qui suit au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Selon le MKO, le Canada doit : reconnaître la souveraineté naturelle de chaque Première nation du MKO; tenir compte de la relation sacrée et conjointe établie par les traités qui ont été conclus par les Premières nations du MKO et le gouvernement de Sa Majesté; respecter et reconnaître les systèmes de gouvernement et d'organisation communautaire ainsi que les processus décisionnels contemporains des Premières nations établis conformément au droit coutumier, aux principes, aux valeurs et aux croyances des Premières nations du MKO, qui sont des systèmes que nous continuons à utiliser, à développer et à mettre en œuvre selon nos propres conditions; reconnaître l'autorité des gouvernements des Premières nations et les laisser exercer et développer cette autorité, qui se manifeste dans nos systèmes actuels de droit coutumier et dans les lois établies par chaque Première nation du MKO au moyen d'accords passés entre les gouvernements avec la participation des Premières nations du MKO et au moyen du développement continu de Keewatinook Ininew Okimowin; enfin, s'assurer que les mesures et les décisions du Canada n'enfreignent pas sans raison les droits des Premières nations du MKO, qui sont reconnus et conférés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, en veillant, entre autres, à ce que le Canada assume pleinement le devoir de la Couronne de mener des consultations conformément à la doctrine établie par la Cour suprême du Canada.

To give effect to, preserve and promote the treaty relationship's doctrine of mutual consent and reconciliation, Canada must not impose Canada's vision of the treaty relationship and Canada's standards for reconciling this relationship with government and corporate actions; Canada must not impose arbitrarily narrow time frames during which the elected leadership of First Nations must respond to the demands of the government, such as in the case of responding to notices of a pending federal government decisions; Canada must not create uncertainty in First Nation authority and community decision-making processes by imposing the jurisdiction of the federal government or institutions over matters that would otherwise be addressed by the elected First Nation leadership and through community-based processes; Canada must not impose any review of the First Nation customary laws, beliefs, values and principles by the federal government or federal institutions without a corresponding requirement for the federal government to take into account how the MKO First Nations perceive inherent, treaty, constitutional, individual and collective rights, as well as First Nations' concepts of transparency, access, and accountability; Canada must recognize that a source of many issues affecting the treaty relationship arise directly from the federal government policies, including the significant and persistent under-funding of education, social services, housing and infrastructure that are administered under the authority of First Nation governments and that are beyond the capacity of most First Nations governments to remedy.

Afin de mettre en pratique, de préserver et de soutenir la doctrine de consentement et d'arrangement mutuels qui découle de la relation scellée par traité, le Canada ne doit pas imposer sa propre vision de cette relation ni ses propres normes pour concilier cette relation avec les projets gouvernementaux ou privés; le Canada ne doit pas imposer arbitrairement des délais courts que les représentants élus des Premières nations doivent respecter lorsqu'ils répondent aux demandes du gouvernement, comme lorsqu'ils doivent répondre aux avis sur les décisions en instance du gouvernement fédéral; le Canada ne doit pas créer d'incertitude quant à l'autorité des Premières nations et au processus décisionnel des communautés en imposant l'autorité du gouvernement ou d'institutions fédérales pour régler des questions qui, autrement, relèveraient des représentants élus des Premières nations et seraient traitées au sein des communautés; le Canada ne doit imposer aucun examen du droit coutumier, des croyances, des valeurs et des principes des Premières nations, qu'il soit mené par le gouvernement fédéral ou des institutions fédérales, si le gouvernement n'a pas à tenir compte de son côté de la façon dont les Premières nations du MKO perçoivent les droits inhérents, conventionnels, constitutionnels, individuels et collectifs, de même que les concepts de transparence, d'accès et de responsabilisation des Premières nations; enfin, le Canada doit reconnaître que l'origine de nombreux problèmes concernant la relation fondée sur les traités est directement liée aux politiques du gouvernement fédéral, ce qui comprend l'importante et persistante insuffisance de fonds alloués à l'éducation, aux services sociaux, au logement et aux infrastructures relevant des gouvernements des Premières nations qui, pour la plupart, n'ont pas le pouvoir de corriger la situation.

The MKO approach is to seek solutions where First Nations governments and our citizens develop and exercise systems to protect the human rights of First Nations citizens in accord with the customs, traditions, principles and beliefs of the First Nations; to address and resolve the persistent inequities between First Nations communities and non-Aboriginal Canadians in respect of the access to basic community services that may give rise to complaints by the First Nations citizens; and to ensure that the relationship established by treaties and agreements is honoured, upheld and enforced.

L'approche du MKO consiste à trouver des solutions permettant aux gouvernements des Premières nations et à nos citoyens d'élaborer et de mettre en œuvre des systèmes pour protéger les droits des citoyens des Premières nations dans le respect de leurs coutumes, traditions, principes et croyances; pour atténuer et vaincre les inégalités persistantes entre les Premières nations et les Canadiens non autochtones qui ont trait à l'accès aux services communautaires de base et peuvent donner lieu à des plaintes de la part des citoyens des Premières nations; et pour veiller à ce que les relations établies par les traités et les accords soient honorées, maintenues et renforcées.

With our recommendations, I will turn to our legal counsel, Louis Harper.

Pour ce qui est de nos recommandations, je vais céder la parole à notre conseiller juridique, Louis Harper.

Louis Harper, Legal Political Advisor, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin: On page 6 of our presentation are the recommendations of MKO.

Louis Harper, conseiller en droit et en politique, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin : Les recommandations du MKO se trouvent à la page 6 du document se rapportant à notre exposé.

It states that the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples should report and recommend that the Government of Canada honour its treaty and constitutional obligations by: upholding the honour of the Crown; recognizing that the distinctive relationship between Canada and First Nations is rights-based and is intended to reconcile the original Aboriginal title; ensuring a meaningful reconciliation of Aboriginal title through implementation of treaty promises and commitments in accord with the spirit and intent of treaties and in a spirit of good faith and compromise; and recognizing the inherent authority of

Comme il est écrit dans ce document, nous considérons que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones devrait conclure et recommander que le gouvernement du Canada s'acquitte de ses obligations aux termes de la Constitution et des traités, en préservant l'honneur de la Couronne, en reconnaissant que le lien distinctif entre le Canada et les Premières nations repose sur les droits et vise à assurer le respect des titres ancestraux, en veillant à la réconciliation véritable des titres ancestraux par le respect des promesses et des engagements issus des traités conformément à l'esprit et à

First Nation governments and institutions that are established in accord with the customary laws, values, principles, beliefs and languages of First Nations.

We recommend that the Government of Canada enact no legislation that will impose the authority of the federal government and its institution upon the customary laws, legislation, acts and decisions of First Nation governments, their officials or employees; and revise the legislation of Canada to provide conclusively that authority of First Nation governments shall not be impacted or infringed upon in respect of any matter that affects or is in relation to the inherent authority of the First Nation or the application of customary law of a First Nation.

We recommend that Canada faithfully exercise its duty and obligations as a trustee under section 91.24 of the Constitution Act, 1867, and the Indian Act, until such time as First Nations and Canada agree to a constitutional and legislative mechanism necessary to repeal or replace the present Indian Act; and that by entering into Canada-First Nation fiscal relationships and agreements that will ensure the operational viability of First Nation educational, health, social, and community services, facilities and infrastructure in accord with standards acceptable to contemporary Canadian society.

We recommend that the Government of Canada engage First Nations in a process of consultation, justification and accommodation in accord with the doctrine established by the Supreme Court of Canada in *R. v. Sparrow*, and subsequent decisions, in respect of any act or decision that has impacted or infringed or may impact upon or infringe the rights of First Nations recognized and affirmed under section 25 and section 35 of the Constitution Act, 1982; and that the scope of the process of consultation, justification and accommodation include: all legislation and regulations enacted by Parliament or enacted by the provincial legislatures in the absence of clear federal powers since at least 1982 that continue to impact upon or infringe the authority of First Nation governments and the rights of First Nation citizens, including legislation defining the status of First Nation citizens or affecting First Nation authority over the protection and care of First Nation children and families; and all federal authorizations, allocations and designations issued prior to 1982 that have continued to impact upon or infringe the rights of First Nations since 1982, including those federal authorizations, allocations or designations related to natural resource developments such as hydroelectric projects, mining projects and forestry projects.

MKO endorses in principle certain of the recommendations of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs in its December 2007 final report, *Taking Section 35*

l'objectif des traités, en agissant de bonne foi et en faisant des compromis, et enfin, en reconnaissant les pouvoirs inhérents des gouvernements et des institutions des Premières nations qui sont établis selon le droit coutumier, les valeurs, les principes, les convictions et les langues des Premières nations.

Nous recommandons au gouvernement du Canada de n'adopter aucune loi qui imposerait le pouvoir du gouvernement fédéral et de son institution pour qu'il ait prépondérance sur le droit coutumier, les lois et les décisions des gouvernements des Premières nations, ou les décisions de leurs représentants ou de leurs employés, et de réviser la législation canadienne de manière à établir clairement que l'autorité des gouvernements des Premières nations ne doit pas être enfreinte ni affectée quand il s'agit de questions ayant une incidence sur le pouvoir inhérent ou sur l'application du droit coutumier d'une Première nation.

Nous recommandons que le Canada remplisse consciencieusement ses devoirs et ses obligations en tant que fiduciaire, aux termes de l'article 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867 et de la Loi sur les Indiens, jusqu'à ce que les Premières nations et le Canada s'entendent sur le mécanisme constitutionnel et législatif nécessaire pour abroger ou remplacer la Loi sur les Indiens actuelle. Il faudrait établir des ententes et des relations financières qui permettront d'assurer la viabilité opérationnelle de l'infrastructure, des installations et des services communautaires, sociaux et en matière de santé et d'éducation des Premières nations conformément aux normes reconnues par la société canadienne d'aujourd'hui.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada fasse participer les Premières nations à un processus de consultation, de justification et d'accommodement conforme à la doctrine établie par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *R. c. Sparrow* et les décisions ultérieures, en ce qui a trait à toute loi ou décision ayant une incidence ou empiétant, ou susceptible d'avoir une incidence ou d'empiéter sur les droits des Premières nations reconnus et confirmés en vertu des articles 25 et 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. De plus, nous recommandons que la portée du processus de consultation, de justification et d'accommodement comprenne toutes les lois et tous les règlements adoptés par le Parlement ou par les assemblées législatives provinciales en l'absence de pouvoirs fédéraux clairs depuis au moins 1982 qui continuent d'avoir une incidence ou d'empiéter sur les pouvoirs des gouvernements des Premières nations et sur les droits des citoyens des Premières nations, y compris les lois qui définissent le statut des citoyens des Premières nations ou qui nuisent au pouvoir exercé par les Premières nations sur la protection et le soin de leurs enfants et de leurs familles; et toutes les autorisations, les allocations et les désignations émises par le gouvernement fédéral avant 1982 qui continuent d'avoir une incidence ou d'empiéter sur les droits des Premières nations depuis 1982, y compris celles qui sont liées au développement des ressources naturelles comme les projets hydroélectriques, miniers et forestiers.

En principe, le MKO approuve certaines des recommandations présentées par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles dans son rapport final de

Rights Seriously. Those recommendations include: recommendation 1 that the Government of Canada take immediate steps to introduce legislation to include a non-derogation clause within the federal Interpretation Act; recommendation 2, that the legislation to amend the Interpretation Act also provide for the repeal of all non-derogation clauses relating to Aboriginal and treaty rights included in federal legislation since 1982; unequivocal direction that any non-derogation provision in the Interpretation Act is to be "read in" as a provision binding the Crown in all its federal statutes; a clear provision that any non-derogation provision in the Interpretation Act will be constructive in terms of processes and mechanisms that will be established, implemented, monitored and enforced, as distinct from merely presumptive in respect of the correctness of any action or decision of the federal government; and the development of the judicially reviewable and enforceable code of conduct and the policy and procedure applicable to all of the Government of Canada to give practical effect to the inclusion of a non-derogation provision in the federal Interpretation Act.

décembre 2007, *Prendre au sérieux les droits confirmés à l'article 35*. Ces recommandations sont les suivantes : la recommandation 1, selon laquelle le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures législatives immédiates pour ajouter une disposition de non-dérogation dans la Loi d'interprétation fédérale; la recommandation 2, selon laquelle la loi visant à modifier la Loi d'interprétation doit aussi prévoir l'abrogation de toutes les dispositions de non-dérogation concernant les droits ancestraux et issus de traités existants des peuples autochtones énoncés dans la législation fédérale depuis 1982; une directive sans équivoque selon laquelle toute disposition de non-dérogation dans la Loi d'interprétation doit être considérée comme liant la Couronne dans toutes les lois fédérales; une disposition claire selon laquelle toute disposition de non-dérogation dans la Loi d'interprétation servira de façon constructive à établir, mettre en place, surveiller et appliquer certains processus et mécanismes — on ne pourra pas présumer que les mesures ou les décisions prises par le gouvernement fédéral conviennent. Enfin, on a recommandé l'élaboration d'un code de conduite exécutoire et assujetti à un examen par les tribunaux ainsi que d'une politique et des procédures applicables dans l'ensemble du gouvernement du Canada pour concrétiser l'application de la disposition de non-dérogation dans la Loi d'interprétation fédérale.

That concludes our submission. The Grand Chief will now introduce Chief Castel.

Voilà qui conclut notre exposé. Le grand chef va maintenant vous présenter la chef Castel.

Mr. Garrioch: We have attachments to our paper submission as well, for the record. The Mathias Colomb Cree Nation Chief, Shirley Castel, will speak to an attachment in regard to soil contamination.

M. Garrioch : Nous avons joint d'autres documents à notre dossier de présentation. Shirley Castel, chef de la nation crie de Mathias Colomb, parlera de l'un de ces documents traitant de la contamination des sols.

The other two attachments record that the federal government failed in its obligation to attempt to resolve the matters before. These are the only three examples we have, but we are working on other areas.

Les deux autres pièces jointes expliquent que le gouvernement fédéral ne s'est pas acquitté de son obligation en omettant de s'attaquer à ces problèmes plus tôt. Ce sont les trois seuls exemples que nous avons, mais nous sommes en train de travailler sur d'autres secteurs.

The attachment from the Fox Lake Cree Nation concerns land claims. Members of the Fox Lake Cree Nation were forced off their land by the Manitoba hydroelectric development in the Gillam area. Minister Chuck Strahl was addressed on this issue a number of times, and also the previous ministers, in regard to the land in question. We are still trying to obtain a land resolution to the matter.

La pièce jointe de la nation crie de Fox Lake porte sur les revendications territoriales. Les membres de la nation crie de Fox Lake ont été forcés d'abandonner leurs terres en raison du développement hydroélectrique dans la région de Gillam. On a demandé au ministre Chuck Strahl d'intervenir dans ce dossier à maintes reprises, de même qu'aux ministres qui l'ont précédé, en ce qui concerne le territoire en question. Nous tentons toujours de régler ces revendications territoriales.

The other attachment is about the Sayisi Dene relocation claim. Between August and September of 1956, the Department of Indian and Northern Affairs forcefully relocated the members of Sayisi Dene First Nation by airlifting them from their community at Little Duck Lake, Manitoba, to North River, Manitoba, and later to the camp tent at Churchill, Manitoba. These people are still waiting for acceptance of their claim, as well as the negotiations, and we do have that claim in the recommendation.

L'autre pièce jointe concerne la revendication de réinstallation des Dénés Sayisi. En 1956, entre les mois d'août et de septembre, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a forcé les Dénés Sayisi à se réinstaller en les transportant par avion de leur communauté, Little Duck Lake, jusqu'à North River, au Manitoba, et plus tard au campement situé à Churchill, au Manitoba. Ces gens attendent toujours l'acceptation de leur revendication et la tenue de négociations à cette fin, et ce cas n'est pas inclus dans la recommandation.

Now I will pass it over to Chief Shirley Castel to deal with soil contamination.

Je cède maintenant la parole à la chef Shirley Castel, qui vous donnera de l'information sur la contamination des sols.

Shirley Castel, Chief, Mathias Colomb Cree Nation, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin: Thank you for allowing me to do a presentation on our community. The issue with the Mathias Colomb Cree Nation is a long-standing one — the emergency replacement of government critical infrastructure and housing.

Between 1953 and 1989, soil in the main town site area of Mathias Colomb Cree Nation at Pukatawagan, Manitoba — including the school, government, community and commercial facilities — was contaminated by leakage and spillage of an estimated 570,000 litres of diesel fuel and heating oil. This diesel fuel contains PCBs that are cancer-causing agents.

Canada accepted full responsibility for addressing the soil contamination in an April 1997 agreement with Manitoba Hydro. Since 1996, several homes valued at $3 million and Mathias Colomb Cree Nation government, community and commercial facilities, with an original construction cost in excess of $15 million, were demolished as a direct or indirect result of soil contamination.

Mathias Colomb Cree Nation asserts that Canada's delay in addressing soil contamination, Canada's failure to replace homes, offices and infrastructure, Canada's reduction in funding for operations and maintenance related to the delisting of affected or demolished assets and the use by Canada of $7.5 million of band-based capital funding to defray the $16 million cost of replacing the Saskatew School are directly responsible for Mathias Colomb Cree Nation being placed in co-management; for the loss of eligibility for numerous federal programs, initiatives and loan guarantees; and for the resulting significant decline in community governance, public safety, health and quality of life.

Contrary to the April 1, 1997 diesel site remediation agreement, Canada has not prepared a remedial action plan for approval by Mathias Colomb Cree Nation to replace the homes and 1,839 square metres of government infrastructure, community and commercial facilities that were affected. Canada carried out $12 million of the estimated $18 million in remediation activities identified in a 2000 report by Toxcon Health Sciences Research Centre, although the extent of contamination and total remediation cost identified by Toxcon have each increased due to Canada's delay.

Canada's failure to replace lost homes, buildings and government critical infrastructure has resulted in the present emergency in community governance, public safety and health. Mathias Colomb Cree Nation has attempted to conduct government functions — including the delivery of statutory programs and services and the keeping of government and

Shirley Castel, chef, nation crie de Mathias Colomb, Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin : Je vous remercie de me donner la chance de présenter un exposé sur notre communauté. Les préoccupations de la nation crie de Mathias Colomb remontent à loin. Je veux parler ici du remplacement d'urgence des logements et de l'infrastructure essentielle du gouvernement.

Entre 1953 et 1989, le sol du centre de la réserve crie de Mathias Colomb à Pukatawagan, au Manitoba — y compris les établissements scolaires, gouvernementaux, communautaires et commerciaux — a été contaminé par les fuites et le déversement accidentel d'une quantité de carburant diesel et d'huile de chauffage estimée à 570 000 litres. Ce carburant diesel contient du BPC, un agent cancérigène.

Le Canada a assumé l'entière responsabilité de la contamination des sols dans une entente conclue en avril 1997 avec Manitoba Hydro. Depuis 1996, plusieurs maisons évaluées à 3 millions de dollars, ainsi que des établissements gouvernementaux, communautaires et commerciaux de la nation crie de Mathias Colomb, dont le coût initial de construction atteignait plus de 15 millions de dollars, ont été démolis en conséquence directe ou indirecte de la contamination du sol.

Selon la nation crie de Mathias Colomb, le retard que le Canada accuse dans le règlement de ce problème de contamination des sols, son inaction quant au remplacement des maisons, des bureaux et de l'infrastructure, la réduction du financement accordé aux activités de fonctionnement et d'entretien pour rayer des biens endommagés ou démolis de la liste des sites contaminés, de même que l'utilisation par le Canada de 7,5 millions de dollars de fonds d'immobilisations destinés aux bandes pour assumer les coûts du remplacement de la Saskatew School sont à l'origine de la cogestion de la nation crie de Mathias Colomb; de la perte de l'accès à bon nombre d'initiatives, garanties de prêt et programmes fédéraux; et de la dégradation marquée de la gouvernance communautaire, de la sécurité publique, de la santé et de la qualité de vie qui en résulte.

Contrairement à l'entente conclue le 1er avril 1997 au sujet de la restauration des sites contaminés au diesel, le Canada n'a pas prévu de mesures correctives à faire approuver par la nation crie de Mathias Colomb en vue de remplacer les maisons et les 1 839 mètres carrés d'installations gouvernementales et d'établissements communautaires et commerciaux qui ont été touchés. Le Canada a utilisé 12 des 18 millions de dollars en activités de restauration prévues dans un rapport datant de 2000 par le Toxcon Health Sciences Research Centre, bien que l'étendue de la contamination et le coût total de la restauration évalués par Toxcon aient augmenté en raison de l'intervention tardive du Canada.

L'incapacité du Canada de remplacer les maisons, les bâtiments et l'infrastructure gouvernementale essentielle a donné lieu à la situation d'urgence actuelle pour ce qui est de la gouvernance communautaire, de la sécurité publique et de la santé. La nation crie de Mathias Colomb a tenté de remplir les fonctions gouvernementales, par exemple offrir les programmes et

financial records — from two trailers that were previously condemned by provincial labour officials, and which are not presently connected to water and sewer services.

Mathias Colomb Cree Nation has no public safety office, no emergency response centre, nor any effective emergency preparedness capability as the local authority responder. Mathias Colomb Cree Nation has not constructed any new, band-funded housing units since 1989 and has not constructed any new CMHC housing units since 1995.

Citizens of the Mathias Colomb Cree Nation live in overcrowded conditions that *The Globe and Mail* described in a December 21, 2005 article as "Packed in on a toxic Manitoba reserve."

The accounting firm of Myers Norris Penny resigned as Mathias Colomb Cree Nation's co-manager.

On the second page of the attachment, the buildings in the picture are marked. The red Xs are the ones that have all been condemned and the school that was replaced. That picture shows the centre of Pukatawagan. On both sides of the community, houses have been constructed. The children walk through this area every day. This centre is desolated. There is nothing there, basically. We have endured that situation for over 20 years now.

We have two recommendations. To address the present emergency in community governance, public safety and health at the Mathias Colomb Cree Nation, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, first, must develop a remedial action plan for approval by Mathias Colomb Cree Nation to replace homes and 1,839 square metres of Mathias Colomb Cree Nation government critical infrastructure, community and commercial facilities that were demolished as a direct or indirect result of soil contamination; and second, enter into a contribution agreement for the approved remedial action plan no later than December 31, 2007. That was last year; this document is another presentation to other ministers.

In the corner of the second page, you can see the original tanks where the diesel spill came from. The spill is still migrating today because it has not been fully cleaned up. We are still dealing with the damage done to our community. It has forced us into co-management and band-aid solutions throughout the years.

We have had construction within our community but, again, the damage forced us into co-management. These are the things that we are dealing with. You also heard of the fire that spread out nationally where I lost three of my grandchildren. That is part

services obligatoires et gérer les documents gouvernementaux et financiers, à partir de deux caravanes ayant déjà été condamnées par les représentants des syndicats provinciaux, et qui présentement ne sont pas raccordées aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau.

La nation crie de Mathias Colomb n'a ni bureau de sécurité publique, ni centre d'intervention d'urgence, ni capacités en matière de protection civile à titre d'autorité locale dans ce domaine. Notre nation n'a construit aucune unité d'habitation financée par la bande depuis 1989, et aucune unité d'habitation avec le soutien de la SCHL depuis 1995.

Les citoyens de la nation crie de Mathias Colomb vivent dans des conditions de surpeuplement qu'un journaliste du *Globe and Mail* a décrites dans un article du 21 décembre 2005 en disant que les gens étaient : « ... entassés dans une réserve toxique du Manitoba ».

Le cabinet comptable Myers Norris Penny s'est démis de ses fonctions de cogestionnaire de la nation crie de Mathias Colomb.

Il y a des marques sur les bâtiments qu'on peut voir à la deuxième page de l'annexe. Les bâtiments marqués d'un X rouge sont ceux qui ont été condamnés, ainsi que l'école qui a été remplacée. Cette image correspond au centre de Pukatawagan. Des maisons ont été construites des deux côtés de la communauté, et les enfants traversent cette zone chaque jour. C'est un centre désolé, où il n'y a pratiquement rien. Cela fait maintenant plus de 20 ans que nous endurons cette situation.

Nous avons formulé deux recommandations. D'abord, pour faire face aux urgences en matière de gouvernance communautaire, de sécurité publique et de santé qui sévissent actuellement au sein de la nation crie de Mathias Colomb, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien doit élaborer un plan de mesures correctives, qui devra être approuvé par la nation crie de Mathias Colomb, afin que soient remplacés des maisons ainsi que des immeubles — infrastructures gouvernementales essentielles et installations communautaires et commerciales de la nation crie de Mathias Colomb — qui couvraient une superficie totale de 1 839 mètres carrés et dont la démolition a été une conséquence directe ou indirecte de la contamination du sol. En deuxième lieu, un accord de contribution portant sur le plan de mesures correctives approuvé devra être conclu le 31 décembre 2007 au plus tard. C'était l'année dernière... Ce document est en fait un autre exposé, qui a été présenté à d'autres ministres.

Dans le coin de la deuxième page, vous pouvez voir les réservoirs qui étaient en place à l'époque et qui sont à l'origine du déversement de diesel. Le déversement continue de s'étendre aujourd'hui parce que la décontamination n'a pas été complétée. Nous faisons encore face aujourd'hui aux dommages subis par notre communauté. Ces dommages nous ont contraints à la cogestion et nous ont obligés à adopter des solutions de rafistolage au fil des ans.

Des travaux de construction ont été effectués dans notre communauté mais, encore une fois, les dommages nous ont contraints à la cogestion. C'est à ce genre de situation que nous devons faire face. On a également parlé dans tout le pays du feu

of the diesel contamination, co-management and the whole government that has not assisted thoroughly within Mathias Colomb Cree Nation. It is part of the overcrowding that has occurred within my community, and I fear for the safety of my people because they live in overcrowded homes. We have not been able to build homes for the past 20 years.

qui s'est propagé et qui a causé la mort de trois de mes petits-enfants. Ce drame est lié à la contamination par le diesel, à la cogestion, et au fait que le gouvernement dans son ensemble n'a pas apporté un appui soutenu à la nation crie de Mathias Colomb. Il est lié au surpeuplement qui est aujourd'hui le lot de ma communauté, et je crains pour la sécurité des gens de ma nation parce qu'ils vivent dans des maisons surpeuplées. Cela fait 20 ans que nous sommes incapables de bâtir des maisons.

These are the real life stories of Mathias Colomb. Our people in our community are suffering. It is not that we are not able to stand up for ourselves. We have built companies within Mathias Colomb to try to reduce the poverty in our community by providing as many jobs as we can through creativity and employment.

Tout cela correspond à la réalité des gens de la nation crie de Mathias Colomb. Les gens de notre communauté souffrent. Et ce n'est pas que nous sommes incapables de nous prendre en main : nous avons mis sur pied des entreprises au sein de notre communauté pour tenter d'y réduire la pauvreté en fournissant autant d'emplois que nous le pouvons grâce à notre créativité et à une offre de travail accrue.

I thank the Department of Human Resources and Social Development for supporting the University College of the North and other programs. We have joint ventures with outside organizations but funding is only limited and does not deal with the real issues of the contamination and co-management that has been forced upon us. Soon, we will need to deal with third parties because of this issue. It continues to drive our community under.

Je remercie le ministère des Ressources humaines et du Développement social, qui soutient l'University College of the North et d'autres programmes. Nous avons des projets conjoints avec des organisations de l'extérieur, mais nous ne disposons que d'un financement limité, et ce financement n'est pas dédié aux vrais problèmes qui découlent de la contamination et de la cogestion qui nous a été imposée. Bientôt, nous devrons traiter avec des tierces parties en raison de ce problème, ce qui fera encore plus de tort à notre communauté.

I present this case to this Senate committee with the hope that you will support the recommendations in our document. We would like to have what Canada has promised, along with Manitoba Hydro, to Mathias Colomb — replacement of what was lost. We are not asking for anything more than to replace what they have damaged.

Je présente ce cas au comité sénatorial dans l'espoir que vous soutiendrez les recommandations qui figurent dans notre document. Nous aimerions obtenir ce qui a été promis à la nation crie de Mathias Colomb par le Canada ainsi que par Manitoba Hydro : le remplacement de ce que nous avons perdu. Nous ne leur demandons rien de plus que de remplacer ce qu'ils ont endommagé.

The contamination is migrating and we are surrounded by a body of water that is our drinking water. I am certain the contamination has migrated into the drinking water. We have high cases of cancer within our community. It is critical at this stage for Canada to intervene and come to support our community. Mathias Colomb is not the only community that faces these difficulties. Other communities as well have been abandoned, as I see it, by our government.

La contamination continue de s'étendre, et nous sommes entourés par une étendue d'eau qui est notre source d'eau potable. J'ai la certitude que l'eau que nous buvons est désormais contaminée. Le taux de cancer est élevé dans notre communauté. Il est indispensable, au point où nous en sommes, que le Canada intervienne et qu'il nous apporte son soutien. La nation crie de Mathias Colomb n'est pas la seule communauté qui doit faire face à de telles difficultés. De mon point de vue, d'autres communautés ont également été abandonnées par notre gouvernement.

Our grand chief talks about the treaties but where are they? I ask you today: Where are they? Where is the support? All I see is suffering in my community.

Notre grand chef parle de ces traités, mais où sont-ils? Je vous le demande aujourd'hui : où sont-ils? Où est le soutien? La seule chose que je peux voir, c'est la souffrance des membres de ma communauté.

Yes, we are proud First Nations people but how can we carry on any further with the amount of financial damage to our community? In today's world, we need that dollar to survive. If we do not have that dollar, we will be forced into third party co-management and Mathias Colomb will have no say in its future.

Oui, nous sommes de fiers membres des Premières nations, mais il nous est impossible de continuer ainsi, vu l'importance des préjudices financiers subis par notre communauté. Dans le monde d'aujourd'hui, il nous sera impossible de survivre sans ce soutien financier. Si nous ne le recevons pas, nous serons contraints à une cogestion faisant intervenir des tierces parties, et la nation crie de Mathias Colomb verra son avenir lui glisser entre les doigts.

We need your support of our recommendations for the replacement of the buildings and houses and the clean-up of the environmental damage in our area. There should be no more

Nous avons besoin que vous souteniez nos recommandations concernant le remplacement des bâtiments et des maisons et la réparation des dommages environnementaux survenus dans notre

piecemeal clean-up because the diesel fuel is migrating. The cancer rates are increasing and there are skin diseases, other disorders and lost pregnancies. The numbers are increasing every day because the soil is contaminated with cancer-causing PCBs that are buried underground; and the spill added to that contamination.

région. Le nettoyage ne doit plus se faire sans plan d'ensemble, car la contamination par le diesel continue de s'étendre. Les taux de cancer s'accroissent, et il y a des maladies cutanées, d'autres problèmes de santé et une proportion élevée de fausses couches. Les chiffres augmentent chaque jour parce que des BPC cancérigènes enfouis sous la terre contaminent le sol, et le déversement a ajouté à cette contamination.

I thank the committee for listening to my case. Hopefully, within the next few days or month, we will hear from someone. I have been presenting this information for a long time.

Je remercie le comité de m'avoir écoutée. J'espère que quelqu'un communiquera avec nous au cours des prochains jours ou du prochain mois. Je décris cette situation à différents auditoires depuis longtemps.

I have been a political leader in my community for many years as a councillor and chief. It is a difficult task being a leader and not being able to do anything for the community, especially replacement of housing. There are 20 or 30 people who come to my office every day asking for housing and I know I cannot do anything because of the financial struggle that Mathias Colomb faces because of this environmental damage placed upon us and the co-management that we are forced into.

Voilà de nombreuses années que je suis une dirigeante politique au sein de ma communauté; j'y ai exercé des fonctions de conseillère et de chef. Il est difficile d'être un dirigeant lorsqu'on se trouve dans l'impossibilité de faire quoi que ce soit pour la communauté, notamment lorsqu'il s'agit de remplacer des habitations. Chaque jour, de 20 à 30 personnes se présentent à mon bureau et demandent qu'on leur fournisse une habitation, mais je sais que je ne peux rien faire à cause des difficultés financières de notre communauté, qui résultent des dommages environnementaux qui nous ont été infligés et de la cogestion à laquelle nous sommes forcés.

There are so many other issues, such as health services, social services programs and education, which are supposed to be mandatory dollar-for-dollar. This environmental issue is the most important one at this time for Mathias Colomb. We want it rectified so we can bring closure to this matter. We have not been able to do that because the government has not lived up to its responsibilities, even though they signed a document.

Il y a des tas d'autres dossiers — par exemple les services de santé, les programmes de services sociaux et l'éducation — pour lesquels le financement est censé être assuré à parts égales. Actuellement, le dossier environnemental est le plus important pour la nation crie de Mathias Colomb. Nous voulons que la situation soit corrigée afin de mettre le point final à cette affaire. Nous avons été incapables de le faire jusqu'à présent parce que le gouvernement n'a pas assumé ses responsabilités, en dépit de son engagement écrit.

Brenda Kustra, Director General of Governance at Indian and Northern Affairs, and Bob Brennan, President and CEO of Manitoba Hydro, signed an agreement that they would fully accept responsibility for the environmental damages within Mathias Colomb. However, they have not done so. As of today, clean-up has been piecemeal only.

Brenda Kustra, directrice générale de la gouvernance à Affaires indiennes et du Nord Canada, et Bob Brennan, président-directeur général de Manitoba Hydro, ont signé une entente selon laquelle ils s'engageaient à assumer entièrement la responsabilité des dommages environnementaux survenus sur notre territoire. Cependant, ils n'ont pas respecté cet engagement. Jusqu'à ce jour, la décontamination s'est soldée par une série de mesures ponctuelles.

Every year, the government puts $1 million into this clean-up but it is still sinking because of the contamination that continues to migrate. We are surrounded by a body of water, as I said, and the contamination is migrating. You have to see it for yourself firsthand to understand what I am talking about. I invite you to come to our community to see for yourselves. In pictures, you can see the destruction but when you see it in person, you will see the destruction better.

Chaque année, le gouvernement investit un million de dollars dans cette décontamination, mais la situation se dégrade toujours parce que la contamination continue de s'étendre. Nous sommes entourés par un plan d'eau, comme je l'ai dit, et la contamination se poursuit. Vous devez voir tout cela de vos propres yeux pour bien comprendre ce dont je parle. Je vous invite donc à venir dans notre communauté afin que vous puissiez constater la situation. Vous pouvez vous faire une idée des dégâts à partir de photographies, mais en les constatant de vos propres yeux, vous comprendrez mieux l'ampleur du problème.

Thank you for listening to me and I have hope in my heart for my community, for the children and for the unborn that you will take these recommendations seriously.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et j'ai bon espoir, pour les membres de ma communauté, ses enfants et les générations à venir, que vous prendrez ces recommandations au sérieux.

The Chair: What is your population, Chief Castel?

Le président : Combien d'habitants y a-t-il dans votre communauté, chef Castel?

Ms. Castel: The population is 3,000 but on-reserve it is about 2,600.

The Chair: Where are you geographically located in Manitoba?

Ms. Castel: The closest urban areas are about 100 kilometres away — The Pas and Flin Flon. Going north, it takes about 12 hours by train or about 45 minutes by plane.

The Chair: Your access is either by train or by plane?

Ms. Castel: Train, plane and winter road access.

Senator Hubley: It is important that you have these opportunities to tell Canadians about the conditions in your community and what you are dealing with. Chief Castel, can you tell me a little more about the spreading contamination and about how you are rebuilding and moving some of your facilities to cleaner areas, if that is happening, or are you still required to use the land?

Also, please comment on how your people are managing, and if part of this destruction is taking their livelihood and their opportunities for economic development away from them. The water issue is critical, as well, if your people depend on the water systems for livelihoods, food, et cetera.

Can you tell us again, chief, a little more about the problems you face day to day?

The Chair: This comment is not a reflection on the present question. However, I ask senators to keep questions short and witnesses to keep answers as tight as possible. I want to fit in as many questions as possible because the area of subjects to cover is huge.

Ms. Castel: Like I said, the school has been replaced. The contamination was originally found underneath the school. An extension was added to the school and a beam was not secured properly. It fell through the gymnasium floor. We were lucky no one was there. When it fell through the gymnasium floor, the fumes were exposed.

Before that, the children, teachers and education staff complained of headaches, nausea and miscarriages. There were many health issues that one given year. I was the health director at the time. We had two miscarriages that year, which is high within our community. I asked a doctor to conduct research. Unfortunately, she was moved to the Northwest Territories so she was not able to complete the research.

Throughout those years, all the buildings market with Xs in the picture have been removed; they are no longer there. The yellow Xs are the school that has been replaced. When we talk about

Mme Castel : Notre population s'établit à 3 000 habitants, dont environ 2 600 vivent dans la réserve.

Le président : D'un point de vue géographique, où êtes-vous situés au Manitoba?

Mme Castel : Nous nous trouvons à environ 100 kilomètres des zones urbaines les plus rapprochées, soit The Pas et Flin Flon. En allant vers le nord, le voyage dure environ 12 heures en train ou environ 45 minutes en avion.

Le président : Vous devez prendre le train ou l'avion pour vous rendre dans les zones urbaines?

Mme Castel : Nous pouvons prendre le train ou l'avion, ou emprunter des routes d'hiver.

Le sénateur Hubley : Il est important que vous puissiez vous exprimer à des tribunes comme celle-ci afin de faire connaître aux Canadiens les conditions de vie de votre communauté et les problèmes auxquels vous faites face. Chef Castel, pourriez-vous m'en dire un peu plus au sujet de la contamination qui s'étend et de la manière dont vous procédez pour rebâtir et déménager certaines de vos installations dans des endroits moins pollués, si naturellement de tels travaux sont effectués? Ou peut-être êtes-vous toujours obligés d'utiliser ce territoire?

J'aimerais également que vous nous parliez de la façon dont les gens de votre communauté ont géré la situation, et que vous nous disiez si une partie de la destruction leur a enlevé leurs sources de revenus et a nuit au développement économique. La question de l'eau est également cruciale si votre peuple dépend du réseau hydrographique pour sa subsistance, sa nourriture et j'en passe.

Pouvez-vous nous décrire encore une fois les problèmes auxquels vous êtes confrontés au quotidien?

Le président : Mon commentaire ne vise pas la présente question. Cependant, je demande aux sénateurs de poser des questions courtes et aux témoins de répondre le plus brièvement possible. Je veux que nous puissions poser le plus de questions possible parce que l'étendue des sujets à couvrir est énorme.

Mme Castel : Comme je l'ai dit, l'école a été remplacée. La contamination a d'abord été détectée sous l'école. Une annexe avait été ajoutée à l'école, et une poutre n'avait pas été bien fixée. La poutre est tombée et a traversé le plancher du gymnase. Heureusement, personne n'y était. Lorsque la poutre a traversé le plancher du gymnase, nous avons trouvé la source des émanations.

Avant cet événement, les enfants, les enseignants et le personnel enseignant se plaignaient de maux de tête et de nausées et des employées ont fait des fausses couches. Il y a eu beaucoup de problèmes de santé au cours de l'année en question. À l'époque, j'étais directrice des services de santé. Il y a eu deux fausses couches cette année-là, ce qui est beaucoup dans notre communauté. J'ai demandé à un médecin d'effectuer une enquête. Malheureusement, elle a été mutée dans les Territoires du Nord-Ouest et n'a donc pas pu terminer son enquête.

Au cours de ces années, tous les bâtiments marqués d'un X sur la photo ont été détruits; ils ne sont plus là. Les X jaunes représentent l'école qui a été remplacée. Quand on parle de

economic development, as you can see, our main office was destroyed. We had the restaurant, post office, convenience store, motel and laundry mat. They were all taken away. Today, they have not been replaced.

You also see the nursing station. We have replaced that through our own resources. When I was health director, we replaced it through a bank loan. At that time, Health Canada said "no" but we did in it anyways. We knew we needed the facility to service our people. A few years after that, Health Canada came through and gave us a portion of the replacement of that building in the amount of $800,000. However, it cost more for the health centre itself and also the equipment.

Some teacher units have been replaced. Again, they are mobile homes, basically; they are not built right on site. They deteriorate faster. Their lifespan is not long-term.

For the water and sewer system, they cleaned the water; they flushed out the water system, I think, in 1998. However, it is time to have it cleaned again. We also need an extension of the water and sewer itself. It has not been expanded further into the community. We are using septic and water tanks. I hope I answered your question.

Senator Hubley: Yes, you did. Thank you.

Senator Peterson: Over what period did this leakage and spillage occur? It is a lot — about 3,000 barrels of fuel oil. Were these tanks surface or underground?

Ms. Castel: They were surface tanks. Before the school or that area was built, Manitoba Hydro had their diesel generating station there. Of course, then the Manitoba Hydro land line came in. After that, the school was built there and they had the same thing, diesel tanks. You see these barrels on the side there. The Manitoba Hydro tanks leaked throughout a number of years. Then the Department of Indian and Northern Affairs ran the school and those tanks were still leaking. They pretty well saturated the ground.

Senator Peterson: Therefore, the remediation then was to remove all the contaminated soil?

Ms. Castel: To remove the contaminated soil and to replace the buildings. However, the buildings, except for the school, have not been replaced.

Senator Peterson: They started, though: $12 million of the estimated $18 million remediation occurred. Why did it stop? Was it completed? Was all the contaminated soil removed? Your picture shows it was hauled away somewhere. Is that right?

développement économique, comme vous pouvez le voir, notre bureau principal a été détruit. Nous avions un restaurant, un bureau de poste, un dépanneur, un motel et une buanderie. Ils ont tous été détruits et n'ont toujours pas été remplacés à ce jour.

Vous voyez également le poste d'infirmières. Nous avons utilisé nos propres ressources pour le remplacer. Lorsque j'étais directrice des services de santé, notre communauté a obtenu un prêt bancaire pour remplacer le bâtiment. À l'époque, Santé Canada avait dit non, mais nous l'avons fait quand même. Nous savions que nous avions besoin de cet établissement pour servir notre population. Quelques années plus tard, Santé Canada est revenu sur sa décision et nous a versé la somme de 800 000 $ pour payer une partie du remplacement du bâtiment. Cependant, il en coûtait davantage pour le centre de santé à lui seul ainsi que pour l'équipement.

Certaines unités d'enseignants ont été remplacées. Ici aussi, ce sont des maisons mobiles; en fait, elles ne sont pas construites directement sur le terrain. Ces maisons se détériorent rapidement. Elles n'ont pas une longue durée de vie.

Pour ce qui est du réseau d'aqueduc et d'égouts, on a nettoyé l'eau. On a effectué la purge du système d'aqueduc, je crois, en 1998. Toutefois, il serait temps de le nettoyer de nouveau. Il faut également prolonger le réseau d'aqueduc et d'égouts. Le réseau n'a pas été prolongé pour desservir toute la communauté. Nous utilisons des fosses septiques et des réservoirs d'eau. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Le sénateur Hubley : Oui. Merci.

Le sénateur Peterson : Pendant combien de temps ont duré la fuite et le déversement? C'est beaucoup — environ 3 000 barils de mazout. Est-ce qu'il s'agissait de réservoirs hors terre ou enterrés?

Mme Castel : C'était des réservoirs hors terre. Avant la construction de l'école ou du quartier, la centrale diesel de Manitoba Hydro était située à cet endroit. Les lignes terrestres de Manitoba Hydro sont ensuite arrivées. Par après, on a construit l'école à cet endroit, et on avait la même chose, des réservoirs diesel. Vous voyez ces barils à côté ici. Les réservoirs de Manitoba Hydro ont fui pendant de nombreuses années. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a ensuite pris en charge la direction de l'école, et les réservoirs fuyaient encore. Le sol était pour ainsi dire saturé.

Le sénateur Peterson : Par conséquent, pour effectuer l'assainissement, il fallait retirer tout le sol contaminé?

Mme Castel : Retirer tout le sol contaminé et remplacer les bâtiments. Cependant, à l'exception de l'école, les bâtiments n'ont pas été remplacés.

Le sénateur Peterson : Pourtant, les travaux ont commencé : sur les 18 millions de dollars prévus pour l'assainissement, 12 millions ont déjà été utilisés. Pourquoi a-t-on arrêté? Est-ce que les travaux étaient terminés? Est-ce que tout le sol contaminé a été retiré? Votre photo montre que le sol a été transporté ailleurs. Est-ce exact?

Ms. Castel: All the buildings you see are no longer there. They have been condemned or taken down. There are no more buildings there. The contamination occurred back in the late 1960s and early 1970s when Manitoba Hydro first came into our community. The reason it is $12 million is because the clean-up has been piecemeal every year; $1 million here, $1.5 million there. The clean-up has been taking place over 20 years now, and growing. It has not been fully cleaned up.

Senator Peterson: You cannot or should not build new buildings if the soil is still contaminated. Will you not have the same problem again?

Ms. Castel: Some of this area has been cleaned, such as the site where the old school was. I will show you more pictures. On the second page of the pictures, you see the digging that is happening. They dig right to the bedrock. They wash the rock, haul out the contaminated soil and bring clean soil into that area.

Most of this area here that you see has been cleaned, but our community is on a down-slope on both sides because we are surrounded by a body of water. Therefore, the contamination has migrated farther into the housing development area. For the clean up to continue, we need to make the decision to bring down these houses or move them. They are basement houses. We must relocate them somewhere, but then the issue is always funding. What do we do? We cannot tear down houses where people are living if we do not have any place to move them to. We need to make a decision to move them out of the community into a nearby town like Flin Flon.

We do not have the housing capacity within the community to house them. The people in our community do not have a choice. They live in contaminated homes in this environment. It is unfair especially for the children because they do not have a choice. Where do I send my people when I have no place to send them?

The Chair: During your presentation, grand chief, you made mention of repealing the Indian Act. Also, you put into question the honour of the Crown in living up to the terms of treaties.

The problems we face, from my perspective, is the inability of the Department of Indian and Northern Affairs or the Department of Indian Affairs and Northern Development to live up to the terms of the treaties and honour the position of the Crown. I do not think it is because the people in the department do not want to live up to the terms of the treaties but rather, the design or the evolution of INAC as a department is not able to deal with them.

We have problems with fresh drinking water. There were close to 200 instances at one stage and they have been reduced considerably. However, we then see the situation at Mathias Colomb Cree Nation, which is a disaster. Provincial governments do not seem to be any better than INAC or the federal government. This is a clear case where the First Nations

Mme Castel : Tous les bâtiments que vous voyez n'y sont plus. Ils ont été condamnés ou démolis. Il n'y a plus de bâtiments à cet endroit. La contamination est survenue à la fin des années 1960 et au début des années 1970 lorsque Manitoba Hydro est arrivé dans notre communauté. Si les frais d'assainissement ont atteint 12 millions de dollars, c'est que le nettoyage s'est fait graduellement chaque année : 1 million de dollars par-ci, 1,5 million de dollars par-là. Le nettoyage dure depuis plus de 20 ans, et ça continue. Le sol n'a pas été complètement nettoyé.

Le sénateur Peterson : Vous ne pouvez pas ou ne devriez pas construire de nouveaux édifices si le sol est encore contaminé. N'auriez-vous pas encore le même problème?

Mme Castel : Une partie de la zone a été nettoyée, par exemple l'emplacement de l'ancienne école. Je vais vous montrer d'autres photos. À la deuxième page des photos, vous voyez les travaux d'excavation qui ont eu lieu. On a creusé jusqu'au fond rocheux. À cet endroit, on a nettoyé le roc, retiré le sol contaminé et comblé le trou avec de la terre propre.

La majeure partie de la zone que vous voyez ici a été nettoyée, mais notre communauté est établie sur une pente descendante des deux côtés parce que nous sommes entourés par un plan d'eau. La contamination s'est donc étendue et a finalement atteint les quartiers résidentiels. Pour pouvoir continuer l'assainissement, nous devons décider de détruire les maisons ou de les déplacer. Ces maisons ont un sous-sol. Nous devons les relocaliser, mais la question du financement se pose toujours. Que devons-nous faire? Nous ne pouvons pas démolir les maisons où des personnes vivent si nous n'avons pas d'autres endroits où les loger. Nous devons prendre la décision de les déménager dans une ville voisine comme Flin Flon.

Nous n'avons pas la place nécessaire dans la communauté pour les héberger. Les gens de notre communauté n'ont pas le choix. Ils vivent dans des maisons contaminées dans cet environnement. C'est injuste, surtout envers les enfants, parce qu'ils n'ont pas le choix. Où dois-je envoyer les gens si je n'ai pas de place pour eux?

Le président : Dans votre exposé, grand chef, vous avez parlé d'abroger la Loi sur les Indiens. Vous avez également remis en question l'honneur de la Couronne dans son respect des termes des traités.

Selon moi, le problème auquel nous faisons face, c'est l'incapacité du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de respecter les conditions des traités et de concrétiser la position de la Couronne. Je ne crois pas que ce soit parce que les gens à AINC ne veulent pas respecter les dispositions des traités; c'est plutôt parce que le ministère ne peut pas bien les gérer en raison de sa structure ou de son évolution en tant qu'organisation.

Nous avons des problèmes avec l'eau potable. À un certain moment, on comptait près de 200 cas, mais on a réussi à réduire ce nombre de façon considérable. Cependant, nous constatons ensuite la situation de la nation crie de Mathias Colomb, qui est un désastre. Les administrations provinciales ne semblent pas être capables de faire mieux que AINC ou que l'administration

obviously did not contribute to this problem. The problem was caused by Manitoba Hydro.

Approximately how many First Nations communities do you have in MKO?

Mr. Garrioch: We have 30 First Nations communities in northern Manitoba that are members of Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin.

The Chair: How many are not members?

Mr. Garrioch: Under the Manitoba Municipal Act, there are probably another 25 or more Aboriginal communities beyond the urban industrial communities like Flin Flon, Thompson and The Pas.

The Chair: Are they largely one linguistic group? Would you say the large majority is Cree?

Mr. Garrioch: The other Aboriginal communities belong to the Northern Association of Community Councils under the Northern Affairs Department. Most people in those communities are Cree.

The Chair: The situation of INAC trying to deal with 611 First Nations across the country is not working. I believe that somewhere along the line, we must look at dealing with treaty groups. We gain strength in numbers. Historically, INAC evolved to deal with these 611 communities, or whatever the number is, right across Canada.

You have the experience, the wisdom and the knowledge. MKO covers treaties 4, 5 and 6. Do you think it would be beneficial if the government dealt with treaty groups as opposed to dealing with the smaller communities?

Mr. Garrioch: There are different ways to consider that question. Treaties have different structures. For example, treaty 4 communities are in both Saskatchewan and Manitoba. Working with two provinces is difficult, given the division of powers in the BNA Act. It is a complicated matter to work in that fashion. Treaty 5 covers three provinces — Saskatchewan, Manitoba and Ontario. Therefore, to consider working with those groupings would be challenging.

I mentioned that MKO deals with four treaties covering 30 communities. It may be advisable to go through the treaty setting to deal with common issues like the outstanding land or resources disputes in that way.

You mentioned the Indian Act and whether it is advisable to repeal it or replace it. There are certain things under the Constitution, as we mentioned, such as section 35 where we want protection. The fiduciary duty of the Crown also needs to be considered in the Indian Act provisions. However, those matters need to be discussed among various Aboriginal groups and the federal government to be able to deal with them in a cooperative and collaborative way.

fédérale. C'est un exemple flagrant d'une situation où les Premières nations n'ont manifestement pas participé au problème. C'est Manitoba Hydro qui est à l'origine du problème.

À peu près combien de communautés autochtones font partie du MKO?

M. Garrioch : Trente communautés autochtones dans le Nord du Manitoba sont membres de Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin.

Le président : Combien de communautés ne sont pas membres?

M. Garrioch : Au sens de la Manitoba Municipal Act, il y a probablement 25 autres communautés autochtones ou plus au-delà des communautés industrielles urbaines comme Flin Flon, Thompson et Le Pas.

Le président : Est-ce qu'il s'agit essentiellement d'un groupe linguistique? Est-ce que vous diriez que la majorité de ces communautés sont cries?

M. Garrioch : Les autres communautés autochtones font partie de l'Association des conseils communautaires du Nord sous l'égide du ministère des Affaires autochtones et du Nord. La plupart des personnes dans ces communautés sont cries.

Le président : AINC n'est pas en mesure de s'occuper de 611 communautés autochtones à l'échelle du pays. Je crois que, tôt ou tard, nous devrons envisager de faire affaire avec des groupes de traités. Le pouvoir d'action augmente en fonction du nombre. L'organisation d'AINC au fil du temps devait lui permettre de s'occuper de ces 611 communautés, ou quel que soit le nombre, établies partout au Canada.

Vous avez l'expérience, la sagesse et les connaissances. MKO est partie aux traités 4, 5 et 6. Croyez-vous qu'il serait avantageux que le gouvernement négocie avec les groupes visés par les traités au lieu de le faire avec les petites communautés?

M. Garrioch : Il y a différentes façons d'aborder la question. Les traités ont des structures diverses. Par exemple, les communautés visées par le traité 4 se trouvent en Saskatchewan et au Manitoba. Il est difficile de travailler avec deux provinces, étant donné la séparation des pouvoirs dans l'AANB. C'est compliqué de travailler de cette façon. Trois provinces sont parties au traité 5, soit la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. Il serait donc difficile d'envisager une collaboration avec ces groupes.

J'ai mentionné que MKO est partie à 4 traités regroupant 30 communautés. Il serait peut-être préférable d'aborder les problèmes communs, comme les différends non réglés concernant les terres et les ressources, par le biais des traités.

Vous avez mentionné la Loi sur les Indiens et vous vous demandiez s'il serait pertinent de l'abroger ou de la remplacer. Comme nous l'avons mentionné, il y a certains éléments que nous voulons protéger, aux termes de la Constitution, notamment l'article 35. Les dispositions de la Loi sur les Indiens doivent également tenir compte de l'obligation de fiduciaire de la Couronne. Cependant, ces questions doivent faire l'objet de discussions entre les divers groupes autochtones et le gouvernement fédéral, afin d'être traitées de manière concertée.

Section 37 also failed do what it is supposed to do, but we must keep trying to find solutions. We cannot stop talking. We need to confront the problems in the best possible way to deal with them.

That is my comment on the question.

The Chair: With regard to resource revenue sharing, do First Nations people in northern Manitoba receive a share of resource revenues? There are various resources there such as hydro electric power and mining.

I will use Manitoba as an example because the majority of your area is in Manitoba. Is the Manitoba government prepared to work towards self-sufficiency for your people by sharing in the revenues that come from the land?

I am not sure about your treaties, but some treaties clearly state that First Nations are to share in the resources of the traditional lands that are established for them.

Mr. Garrioch: Currently, I would say there is no resource sharing in the system. That is why we are confronting that issue. The federal government has a fiduciary duty based on our treaty relationship that we share in our resources. However, the federal government created another law governing this, the Natural Resources Transfer Act. As First Nations, we maintain the act is unconstitutional. The federal government did not discuss with us, or involve us in, transferring those resources and lands to the provinces.

We maintain that the federal government must step up as leaders to deal with the provinces and the territories. We are trying to maintain resource sharing as Aboriginal title. We assert that we have a right to resource sharing.

The only thing that exists is based on trap line areas that were divided in 1945. An unconditional grant was passed to the provinces based on the wildlife resources that they extracted.

Manitoba Hydro pays the Province of Manitoba in the neighbourhood of $110 million per year as a user's fee for the water resources. First Nations people do not share that money. The same is true for mineral and timber resources. There are a lot of minerals in northern Manitoba and all the timber that is harvested for pulp and paper mills. We have no access. We maintain we should have the right to share the natural resources revenue.

Senator Gustafson: You indicated that the accounting firm of Myers Norris Penny resigned. What was their reasoning or why did they resign?

L'objectif de l'article 37 n'a pas été atteint non plus, mais nous devons continuer d'essayer de trouver des solutions. Nous ne pouvons cesser de discuter. Nous devons faire face aux problèmes du mieux que nous pouvons pour les régler.

Voilà mon commentaire sur la question.

Le président : En ce qui concerne le partage des recettes de l'exploitation des ressources, les Premières nations dans le Nord du Manitoba reçoivent-elles une partie des recettes? Il y a là différentes ressources comme l'énergie hydroélectrique et les mines.

Je vais donner comme exemple le Manitoba parce que la grande partie de votre territoire se trouve au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba est-il prêt à faire en sorte que votre peuple devienne autosuffisant grâce au partage des recettes qui proviennent de la terre?

Je ne connais pas très bien vos traités, mais certains traités énoncent clairement que les Premières nations doivent recevoir leur part des ressources des terres ancestrales qui leur sont dévolues.

M. Garrioch : Actuellement, je dirais que le système ne prévoit aucun partage des ressources. C'est pourquoi nous soulevons la question. Le gouvernement fédéral a une obligation fiduciaire de par notre relation fondée sur les traités, selon laquelle nous partageons nos ressources. Cependant, le gouvernement fédéral a adopté une autre loi pour régir cela, soit la Loi concernant le transfert des ressources naturelles. En tant que Premières nations, nous soutenons que cette loi est inconstitutionnelle. Le gouvernement fédéral n'a pas discuté avec nous du transfert de ces ressources et de ces terres aux provinces, et nous n'avons pas pris part au processus.

Nous continuons de dire que le gouvernement fédéral doit intervenir en sa qualité de chef de file et traiter avec les provinces et les territoires. Nous essayons de conserver le partage des ressources comme titre ancestral. Nous affirmons que nous avons droit au partage des ressources.

La seule chose qui existe concerne les zones de piégeage qui ont été divisées en 1945. Une subvention inconditionnelle a été accordée aux provinces en fonction des ressources fauniques qu'elles exploitaient.

Manitoba Hydro verse environ 110 millions de dollars par année à la province du Manitoba à titre de frais d'utilisation des ressources hydrauliques. Les Premières nations ne profitent pas de cet argent. Il en va de même des ressources minérales et forestières. On trouve beaucoup de minéraux dans le Nord du Manitoba, de même que du bois qui est récolté et envoyé aux usines de pâtes et papiers. Nous n'y avons pas accès. Nous soutenons que nous devrions avoir le droit de profiter des recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

Le sénateur Gustafson : Vous avez dit que le cabinet comptable Myers Norris Penny avait démissionné. Pour quelles raisons ces personnes ont-elles démissionné?

Ms. Castel: The reason for their resignation is that they could not manage the co-management agreement — they were our co-managers. There was not enough funding provided to administer Mathias Colomb Cree Nation for that given year. There is not enough money for any co-manager who works for us under the co-management agreement enforced through INAC.

For example, we recently had to lay off staff. We are decreasing employment because of co-management and because of these environmental issues. The list goes on. They are dragging our community under.

Right now, I have five staff to service a community of 2,500 and administer programs. It is difficult. I am my own secretary. I am a Jill of all trades to administer all I must administer as a chief.

Senator Gustafson: Do you perform your own accounting?

Ms. Castel: Yes, that co-management agreement is the reason why Myers Norris Penny resigned. They could not handle the situation because we were going into a deficit. The co-management agreement states that the co-manager should see a surplus within the community, but the only way to achieve that is to lay off more staff. Pretty soon, we will lay off our public works people and we need them.

The Chair: This situation is a complex one. We are dealing with the honour of the Crown in regard to terms of treaty and resource revenue sharing. Education was also brought up. There are so many issues to consider.

I thank Chief Castel. Obviously, she has an urgent need to resolve some of these issues because they deal with drinking water and the health of the community.

I cannot make you any promises, Chief Castel, other than the promise that we will definitely keep your file in mind. We appreciate the invitation to your community. I am not sure that we can go there, but now that we have the invitation, we will discuss it as a committee. I see members of the committee nodding their heads in the affirmative.

We have a lot of work to do but we need your support as well. What often happens when we work with First Nations is that various groups make little side deals that undermine the bigger picture. We need to rise above that situation. This is why the Senate is an ideal place for these things to happen, because we operate, under most circumstances — Senator Gustafson, you may not agree — in a non-partisan manner. However, there are days when we have our challenges.

We look forward to working with you. Keep us up to date. If there is anything you think we can do as a committee, do not hesitate to contact the clerk of the committee. You have excellent senators here: Senator Sibbeston from the Northwest Territories,

Mme Castel : Elles ont démissionné parce qu'elles n'arrivaient pas à gérer l'entente de cogestion; elles étaient nos cogestionnaires. Il n'y avait pas suffisamment de financement pour administrer la nation crie de Mathias Colomb cette année-là. Il n'y a pas suffisamment d'argent pour les cogestionnaires qui travaillent pour nous en vertu de l'entente de cogestion appliquée par AINC.

Par exemple, nous avons dû licencier du personnel récemment. Les emplois diminuent en raison de la cogestion et des questions environnementales. La liste est longue. Notre communauté s'affaiblit économiquement.

À l'heure actuelle, j'ai cinq employés au service d'une communauté de 2 500 personnes, pour administrer les programmes. C'est difficile. Je suis ma propre secrétaire. Je suis une femme à tout faire qui administre tout ce qu'elle doit administrer en tant que chef.

Le sénateur Gustafson : Tenez-vous votre propre comptabilité?

Mme Castel : Oui, cette entente de cogestion est la raison pour laquelle Myers Norris Penny a démissionné. Le cabinet comptable ne pouvait gérer la situation parce que nous étions en voie d'enregistrer un déficit. D'après l'entente de cogestion, le cogestionnaire devrait constater un surplus dans la communauté, mais la seule façon d'y arriver est de licencier des employés. Très bientôt, nous mettrons à pied nos gens des travaux publics et, pourtant, nous en avons besoin.

Le président : La situation est complexe. Il est question de l'honneur de la Couronne à l'égard des stipulations d'un traité et du partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources. L'éducation a également été mentionnée. Il y a tant de questions à examiner.

Je remercie la chef Castel. Il est évident qu'elle a un urgent besoin de régler certaines de ces questions, car elles concernent l'eau potable et la santé des membres de la communauté.

Je ne peux rien vous promettre, madame la chef, si ce n'est que nous garderons assurément votre dossier en tête. Nous vous remercions de votre invitation à nous rendre dans votre communauté. Je ne suis pas certain que nous pourrons y aller, mais maintenant que nous avons l'invitation, nous en parlerons en comité. Je vois les membres du comité hocher la tête en signe d'approbation.

Nous avons beaucoup de travail à faire et nous avons également besoin de votre appui. Ce qui arrive souvent lorsque nous collaborons avec les Premières nations, c'est que divers groupes concluent de petites ententes particulières qui nuisent à la situation dans son ensemble. Nous devons nous élever au-dessus de cela. C'est pourquoi le Sénat est la tribune idéale pour permettre ces démarches, parce que nous travaillons, la plupart du temps — sénateur Gustafson, vous ne serez peut-être pas d'accord — de manière non partisane. Toutefois, il arrive certains jours que nous éprouvions des difficultés.

Nous nous ferons un plaisir de travailler avec vous. Tenez-nous au courant. S'il y a quelque chose que nous pouvons faire au comité, n'hésitez pas à communiquer avec notre greffière. Vous avez devant vous des sénateurs chevronnés : le sénateur

who has a vast understanding; Senator Hubley, who is part of the steering committee and always an excellent member; and Senator Peterson and Senator Gustafson from Saskatchewan, both of whom have a good understanding of First Nations challenges. Let us work in a positive manner and hopefully we can resolve some of these things.

Senator Sibbeston: The First Nations people coming before us come with hope that something will happen. They have told us their story, and it is a sad story in many ways. They come to the Senate, but we do not have the power. They need to talk to the minister and officials of the Department of Indian and Northern Affairs. That is where decisions are made in government.

We can help their cause by writing or making a report, and by making recommendations to the government that they deal with the situation — that they take the stories and the pleas that we have heard seriously and do something. That is the sort of thing our committee can do.

Maybe we can undertake, if members are agreeable, that we will, as a result of this meeting, write a report and file it in the Senate with a view to bring the whole matter of your concerns to the attention of the federal government — particularly the Minister of Indian Affairs and the Prime Minister — so that we will do the best we can to ensure your case is heard. Perhaps in some small way, our actions can lead to the government dealing with these issues, focusing on them and bringing attention to them.

Chair, are you agreeable?

The Chair: I never said it here, but I will speak to the minister, and possibly the Prime Minister, on this matter. I can guarantee that I will speak to the minister responsible for INAC, Chuck Strahl. We will discuss further what Senator Sibbeston has also recommended this morning.

I welcome our next panel of witnesses from Gitxsan Nation, British Columbia: Elmer Derrick, Gordon Sebastian and Catherine Palmer.

Mr. Derrick, please proceed.

Elmer Derrick, Chief Negotiator, Gitxsan Nation: Thank you, Mr. chair. Before I make my presentation, I ask my colleagues, Gordon Sebastian and Catherine Palmer, to introduce themselves.

Gordon Sebastian, Executive Director, Gitxsan Nation: I hope you have questions that will assist each of you in your work. I have a question for you. Do you have a mandate to work with the Gitxsan hereditary chiefs? If you want one, we would like to help you develop one.

My name is Simooghet Ludkudzeewus. I have 571 members in my house group. We own a large tract of land that is known publicly as Crown land. It is not a reserve. It is about 300 square kilometres located in the Suskwa Valley. Our goal of the Gitxsan

Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, qui possède une compréhension approfondie de la question; le sénateur Hubley, qui fait partie du comité directeur et a toujours été un excellent sénateur; ainsi que le sénateur Peterson et le sénateur Gustafson, qui viennent de la Saskatchewan et comprennent bien tous deux les défis que doivent relever les Premières nations. Unissons nos efforts de façon concrète et nous pourrons, je l'espère, régler certaines de ces questions.

Le sénateur Sibbeston : Les Premières nations qui se présentent devant nous sont habitées par l'espoir que quelque chose va arriver. Elles nous ont raconté leur histoire, et c'est une triste histoire à bien des égards. Elles s'adressent au Sénat, mais nous n'avons pas de pouvoir. Elles doivent parler au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et aux représentants du ministère. C'est là que les décisions se prennent au gouvernement.

Nous pouvons aider leur cause en rédigeant ou en préparant un rapport, et en formulant des recommandations au gouvernement pour qu'il réagisse à la situation, pour qu'il prenne au sérieux les récits et les appels que nous avons entendus, et fasse quelque chose. Voilà le genre de choses que notre comité peut faire.

Peut-être pouvons-nous nous engager, si les membres sont d'accord, à la suite de cette réunion, à rédiger un rapport et à le présenter au Sénat en vue de porter l'ensemble de vos préoccupations à l'attention du gouvernement fédéral — particulièrement le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que et le premier ministre — et à faire de notre mieux pour nous assurer que votre cause soit entendue. Dans une modeste mesure peut-être, nos actions peuvent amener le gouvernement à s'occuper de ces questions, à les examiner de plus près et à leur prêter attention.

Monsieur le président, êtes-vous d'accord?

Le président : Je ne l'ai jamais dit ici, mais je parlerai au ministre à ce sujet, et peut-être au premier ministre. Je peux vous assurer que je parlerai au ministre responsable d'AINC, Chuck Strahl. Nous discuterons plus en détail de ce que le sénateur Sibbeston a recommandé ce matin.

Je souhaite la bienvenue à notre prochain groupe de témoins de la Gitxsan Nation, en Colombie-Britannique : Elmer Derrick, Gordon Sebastian et Catherine Palmer.

Monsieur Derrick, la parole est à vous.

Elmer Derrick, négociateur en chef, nation gitxsan : Merci, monsieur le président. Avant de faire mon exposé, je demanderais à mes collègues, Gordon Sebastian et Catherine Palmer, de se présenter.

Gordon Sebastian, directeur exécutif, nation gitxsan : J'espère que vous aurez des questions qui vous aideront dans votre travail. J'ai une question pour vous. Avez-vous un mandat pour travailler avec les chefs héréditaires gitxsans? Si vous en voulez un, nous aimerions vous aider à l'élaborer.

Je m'appelle Simooghet Ludkudzeewus. Mon groupe est formé de 571 membres. Nous possédons une vaste bande de terres reconnues comme étant des terres publiques. Il ne s'agit pas d'une réserve. Elle fait environ 300 kilomètres carrés et est située dans la

hereditary chiefs is to take full control of resources on our 33,000 square kilometres of territory. Our strategy is to make decisions regarding our resource development. We have nine watersheds and we have numerous policies. Clearly, the federal mandate in terms of dealing with the Gitxsan hereditary chiefs must be changed. We view the 33,000 square kilometres of territory as lands under section 91.24 of the Constitution Act, 1867, not as reserves.

At this time, I thank you and ask you to please listen carefully to what Mr. Derrick has to tell you today. He has a good plan.

Catherine Palmer, Research Analyst, Gitxsan Nation: I am honoured to be here today as part of the Gitxsan hereditary chiefs delegation. I am an independent consultant working out of Vancouver, British Columbia, for a variety of Aboriginal communities, government and industry. I have been fortunate over the last 10 years to have an association with the Gitxsan chiefs. I worked as a treaty negotiator for the Province of British Columbia and was there in 1998 when the Gitxsan entered into bilateral negotiations with the province to try to achieve reconciliation as was discussed in the *Delgamuukw* decision in 1997. I was there when they re-entered treaty negotiations in 2001.

They have been in treaty negotiations for over 10 years. It is clear there is a limited mandate on the part of the federal and provincial Crown. I have been fortunate to witness and to learn about their governance structure. I have always been struck by how clearly organized it is. There are two limited mandates to reconcile the Gitxsan with the Crown. Hopefully, we will be able to talk about how that might be rectified today.

Mr. Derrick: I had some of the staff members copy the presentation I was planning to read. I apologize for not having this presentation translated into the other official language but I hope it will be circulated after translation.

I am glad that this Senate committee has agreed to meet with us today. We had a similar opportunity to meet with representatives of your committee in Prince George a few years ago. We note that your work on specific claims reflected the representations made by the Gitxsan, and we thank you for that. It is a pleasure to meet with you again. We know that the committee undertakes a great deal of important work that would enable the Aboriginal leadership to make progress at the community level to address our social and economic needs. We thank the committee for taking the time to understand our issues and to study what can be done in cooperation with one another.

vallée de la Suskwa. L'objectif des chefs héréditaires gitxsans est de prendre le plein contrôle des ressources se trouvant sur notre territoire de 33 000 kilomètres carrés. Notre stratégie consiste à prendre des décisions concernant le développement de nos ressources. Nous disposons de neuf bassins hydrologiques et nous avons de nombreuses politiques. Il est clair que le mandat du gouvernement fédéral en ce qui concerne les relations avec les chefs héréditaires gitxsans doit être modifié. Nous considérons que les 33 000 kilomètres carrés de territoire sont des terres visées par le paragraphe 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867, et non des réserves.

Je vous remercie et je vous demande maintenant de bien vouloir écouter attentivement ce que M. Derrick a à vous dire aujourd'hui. Il a un bon plan.

Catherine Palmer, analyste de recherche, nation gitxsan : C'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui comme membre de la délégation des chefs héréditaires gitxsans. Je suis une consultante indépendante qui travaille à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour diverses communautés autochtones, le gouvernement et l'industrie. Au cours des dix dernières années, j'ai eu la chance d'être associée avec les chefs gitxsans. J'ai été négociatrice de traités pour la Province de la Colombie-Britannique et j'étais en poste en 1998 lorsque les Gitxsans ont amorcé des négociations bilatérales avec la province pour essayer d'en arriver à une conciliation, comme il en a été question dans l'arrêt *Delgamuukw* en 1997. J'étais en poste lorsqu'ils ont entrepris d'autres négociations de traités en 2001.

Cela fait plus de dix ans qu'ils négocient des traités. Il est clair que le mandat est limité du côté des gouvernements fédéral et provincial. J'ai eu la chance d'être témoin du fonctionnement de leur structure de gouvernance et d'en apprendre à ce sujet. J'ai toujours été étonnée de constater à quel point elle est bien organisée. Il existe deux mandats limités pour concilier les intérêts des Gitxsans et ceux de la Couronne. J'espère que nous serons en mesure de parler de la façon dont cela pourrait être corrigé aujourd'hui.

M. Derrick : J'ai demandé à des membres du personnel de photocopier l'exposé que j'avais l'intention de lire. Je suis désolé de ne pas l'avoir fait traduire dans l'autre langue officielle, mais j'espère qu'il sera distribué une fois traduit.

Je suis heureux que ce comité sénatorial ait accepté de nous rencontrer aujourd'hui. Nous avons eu une occasion semblable de rencontrer des représentants de votre comité à Prince George il y a quelques années. Nous constatons que les doléances formulées par les Gitxsans ont été prises en compte dans vos travaux sur les revendications particulières, et nous vous en remercions. C'est un plaisir de vous rencontrer une fois de plus. Nous savons que le comité entreprend beaucoup de travaux importants qui devraient permettre aux dirigeants autochtones au niveau local de répondre davantage à nos besoins sociaux et économiques. Nous remercions le comité de prendre le temps de comprendre nos problèmes et de voir ce qui peut être fait en collaboration les uns avec les autres.

The issues that our communities face may seem insurmountable but, if we work together and bring our collective resources into play, we might succeed. It has been ten years since the Supreme Court of Canada made a ruling on *Delgamuukw*. The questions and issues that we raised in our legal challenge were straightforward. The responses from the courts were also clear. The Supreme Court of Canada told us to go back for retrial on the matter of title. The court also gave us direction to reconcile our pre-existence with Crown title.

Our explicit purpose today is to offer a challenge to this committee to establish a reconciliation process with the Gitxsan that would honour the direction of the court and that would allow the Gitxsan and the Crown to negotiate the fundamental issues of ownership, jurisdiction and governance.

From our perspective, the current processes are not working. The Crown spends billions of dollars every year on programs, negotiations and projects for Aboriginal people, yet fundamental issues of ownership, jurisdiction, title and governance remain unresolved. We know that court costs are staggering.

We are reminded by taxpayer groups that Canada spends about $10 billion to look after section 91.24 responsibilities of the Constitution. Where is this money spent? If the Gitxsan were to receive its fair allocation of this largesse, it would be eligible for more than $90 million. Currently, our organizations receive less than one third of that amount. I know that Gitxsan territories are a long way from Ottawa and the Vancouver federal offices but the inequity should not be that stark. If we were to receive our fair share, our organizations might be able to deal with the basic needs of the Gitxsan people.

The Crown needs to stop fighting with Aboriginal people. When we went to the Supreme Court of Canada, one of the justices casually asked his colleagues if anyone could recall a time when the Crown supported Aboriginal people before the courts. They all answered in the negative. There is something wrong with that picture. Having responsibility for section 91.24 of the Canadian Constitution must mean more than fighting the Indians.

Attitudes that we, as leaders from the Aboriginal community, encounter are difficult to understand. The only difference that we people have is the colour of our skin. That difference does not go deep for many of us yet we encounter hostile public servants. The attitude that the Crown has the only solution is all-pervasive. Crown negotiators that we encounter simply dismiss what we present as non-viable. We wonder about people who get up every morning and think about ways to say no to us.

Les problèmes auxquels font face nos communautés peuvent sembler insurmontables mais, si nous travaillons de pair et mettons en jeu nos ressources collectives, nous pouvons y arriver. Dix ans se sont écoulés depuis que la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'affaire *Delgamuukw*. Les questions et les problèmes soulevés dans notre contestation judiciaire étaient clairs. Les réponses des tribunaux étaient tout aussi claires. La Cour suprême du Canada a ordonné la tenue d'un nouveau procès sur la question du titre aborigène. Le tribunal nous a également ordonné de concilier notre présence antérieure avec l'affirmation de la souveraineté de la Couronne.

Nous cherchons explicitement aujourd'hui à inciter ce comité à relever le défi d'établir un processus de conciliation avec les Gitxsans qui respecterait l'ordonnance du tribunal et qui permettrait aux Gitxsans et à la Couronne de négocier les questions fondamentales que sont le droit de propriété, les compétences et la gouvernance.

Selon nous, les processus actuels ne fonctionnent pas. La Couronne consacre des milliards de dollars chaque année à des programmes, à des négociations et à des projets destinés aux Autochtones, tandis que les questions fondamentales du droit de propriété, des compétences, du titre aborigène et de la gouvernance demeurent irrésolues. Nous savons que les coûts associés aux démarches devant les tribunaux sont exorbitants.

Les groupes de contribuables nous rappellent que le Canada dépense quelque 10 milliards de dollars pour s'assurer de respecter ses obligations en vertu du paragraphe 91.24 de la Constitution. Où va cet argent? Si ces largesses étaient distribuées équitablement, les Gitxsans seraient en droit de recevoir plus de 90 millions de dollars. Actuellement, nos organisations reçoivent moins du tiers de ce montant. Je sais que les territoires gitxsans se trouvent à très grande distance d'Ottawa et des bureaux fédéraux de Vancouver, mais l'injustice ne devrait pas être aussi flagrante. Si nous recevions la part qui nous revient, nos organisations pourraient peut-être répondre aux besoins fondamentaux des Gitxsans.

La Couronne doit cesser de lutter contre les Autochtones. Lorsque nous nous sommes adressés à la Cour suprême du Canada, un des juges a demandé au passage à ses collègues si l'un ou l'autre d'entre eux pouvait se rappeler d'une instance où la Couronne avait appuyé les peuples autochtones devant les tribunaux. Ils ont tous répondu non. Il y a là quelque chose qui cloche. Respecter les obligations qui découlent du paragraphe 91.24 de la Constitution du Canada doit signifier autre chose que lutter contre les Indiens.

Les attitudes auxquelles nous sommes confrontés, en tant que chefs de la collectivité autochtone, sont difficiles à comprendre. La seule chose qui permet de nous distinguer est la couleur de notre peau. Cette distinction n'est pas très marquée pour bon nombre d'entre nous, mais nous nous heurtons encore à des fonctionnaires hostiles. L'attitude selon laquelle la Couronne est la seule à connaître la solution est très répandue. Les négociateurs de la Couronne que nous rencontrons rejettent nos propositions,

en affirmant simplement qu'elles ne sont pas viables. C'est à se demander s'il n'y aurait pas des gens qui se lèvent chaque matin en cherchant des façons de nous dire non.

I have taken the tack of asking people why they are so mad. Does someone in the system tell them to get mad at Aboriginal peoples? Why do public servants spend so much time finding ways not to be able to work together? I have heard that there are floors of lawyers at 10 Wellington Street in Gatineau that spend all their time strategizing to frustrate our efforts to help ourselves. Surely there is a better way.

J'ai pris l'habitude de demander aux gens pourquoi ils sont si irrités. Est-ce que quelqu'un, quelque part dans le système, leur dit qu'il faut se mettre en colère contre les peuples autochtones? Pourquoi les fonctionnaires passent-ils autant de temps à trouver des moyens de nous empêcher de collaborer? J'ai entendu dire que des étages entiers d'avocats au 10, rue Wellington, à Gatineau, passaient tout leur temps à élaborer des stratégies pour faire obstacle aux efforts que nous déployons pour améliorer notre sort. Il existe certainement une meilleure façon de faire.

Crown mandates under existing processes are limited and unyielding. The Gitxsan are told that the Crown will only recognize Gitxsan rights and authorities over future Gitxsan lands, which are essentially Indian reserves and only slightly bigger than what we have now. The Crown has no policy on how to accommodate a hereditary system. The Gitxsan are told by the Crown that they must accept a constitution similar to a band council to be recognized as a government.

Les mandats de la Couronne en vertu des processus existants sont restreints et rigides. Les Gitxsans se font dire que la Couronne ne reconnaîtra que les pouvoirs et les droits associés aux terres qui leur seront attribuées dans le futur, soit essentiellement des réserves indiennes à peine plus grandes que les terres que nous détenons actuellement. La Couronne ne dispose d'aucune politique sur la façon de répondre aux besoins d'un système de gouvernance héréditaire. Les Gitxsans se font dire par la Couronne qu'ils doivent accepter une constitution semblable à celle d'un conseil de bande pour être reconnus en tant que gouvernement.

My presentation will focus on the following key areas. First, I will provide you with a brief history of the Gitxsan Nation, and give you some background on our lands and resources and how we govern ourselves. I will then briefly review the relations between the Gitxsan and the Crown over the past 200 years, and provide you with examples of viable private partnerships that the Gitxsan have forged during that same time period. Third, I will talk briefly about why current government policies and mandates will not lead to reconciliation between the Crown and the Gitxsan. Finally, I will propose a solution, and request support from the Senate committee to work with the Gitxsan to initiate a pilot project that ultimately will lead to reconciliation.

Mon allocution portera principalement sur les grandes questions suivantes. Tout d'abord, je présenterai un court historique de la nation gitxsan, en plus de vous donner quelques renseignements sur nos terres et nos ressources et sur la façon dont nous nous gouvernons. Je brosserai ensuite un bref tableau des relations entre les Gitxsans et la Couronne au cours des 200 dernières années, et je vous donnerai des exemples de partenariats privés viables conclus par les Gitxsans pendant cette même période. Troisièmement, j'expliquerai brièvement pourquoi les politiques et les mandats actuels du gouvernement ne permettront pas de concilier les intérêts de la Couronne et ceux des Gitxsans. En dernier lieu, je proposerai une solution et demanderai au comité du Sénat sa collaboration en vue de mettre sur pied un projet pilote qui mènera en bout de ligne à la conciliation.

The history, or the adaawk, of the Gitxsan goes back in time to the last ice age. Our history records events that take us back 10,000 years. Our history includes events like the great flood that the Christian Bible also records. Our history includes times when the salmon disappeared and the Gitxsan people starved. Our history records how the Gitxsan have had to adjust to influences of other people. Some people came into our territories with the explicit intent to disrupt our lives. We learned to deal with intruders and invaders. Our history reminds us how we welcomed visitors that respected who we are and the lands and resources that we own.

L'histoire, ou l'adaawk, des Gitxsans remonte à la dernière période glaciaire. Notre histoire fait mention d'événements qui se sont produits il y a 10 000 ans. Notre histoire témoigne d'événements comme le déluge, évoquée également dans la bible. Notre histoire renvoie à des époques où le saumon était introuvable et le peuple gitxsan affamé. Notre histoire relate comment les Gitxsans ont eu à s'adapter aux influences d'autres peuples. Certains ont envahi nos territoires dans le but évident de perturber notre mode de vie. Nous avons appris à composer avec les intrus et les envahisseurs. Notre histoire nous rappelle avec quel empressement nous avons accueilli les visiteurs qui respectaient notre identité ainsi que les terres et les ressources qui sont les nôtres.

The laws, or ayookw, that have helped build our civilization over millennia continue to guide the Gitxsan people in their daily lives. Our laws are not written down nor are they changed when new governors come into power. Our laws work to accommodate

Les lois, ou ayookw, qui ont contribué à façonner notre civilisation au fil des millénaires continuent de guider chaque jour les Gitxsans. Nos lois ne sont pas écrites et ne sont pas modifiées avec l'arrivée au pouvoir de nouveaux gouvernants. Nos lois nous

changes that new societal values impose on all of us. These laws are placed in front of the citizenry every time we conduct our feasts. All of our citizens continue to be reminded of their personal and community responsibilities on a regular basis.

I will now talk about lands and resources. The lax'yip, or the lands and resources that the Gitxsan title covers, were affirmed by the Supreme Court of British Columbia in the 2002 *Tysoe* decision on Yal. The Gitxsan have not been conquered nor have we willingly forfeited the Gitxsan rights that the Canadian Constitution recognized and affirmed in 1982. We continue to work within the laws that different courts have clarified for us. We believe in the rule of law and we expect Canada to work within the law.

Our lax'yip has new management units to enable our title holders to work more efficiently with the Crown. We have more than 100 separate territories that Gitxsan house groups own and manage. However, in recent years, we have brought these territories under nine manageable units organized around watersheds. The nine watersheds are now working to help the title holders decide to what uses the lands may be put.

The plans that house groups are developing focus on projects that will enable the Gitxsan Nation to be sustainable. This management responsibility was recognized in the *Delgamuukw* decision as being part of the Gitxsan jurisdiction. The process of enabling our management units to work efficiently will help lessen the burden that the consultation and accommodation process seems to place on the Crown and the title holders.

The Gitxsan watersheds are currently operating on limited budgets as we do not receive financial support from agencies that should invest in this valuable work. The process of deciding to what uses the lands may be put requires a great deal of time and effort on the part of Gitxsan title holders. However, after the maps and substantiating data is put together, the consultation and accommodation process will be more meaningful and productive.

The Gitxsan lax'yip covers more than 33,000 square kilometres in northwestern British Columbia. The Supreme Court of Canada stated in 1997 that the Gitxsan title has not been extinguished. We do not believe that reconciliation involves relinquishing Gitxsan title to the Crown. The Crown has not conquered the Gitxsan and the Crown does not have enough beads and trinkets to entice us to forfeit our title.

The lands and resources that we continue to treasure have sustained us for 10,000 years and we are here to stay. The lands and resources are a critical part of our gwelx'yeinsxw, or inheritance, and the courts acknowledged this in paragraph 166 of the *Delgamuukw* decision. We need our lax'yip to continue to

permettent de nous adapter aux changements que nous imposent à tous les nouvelles valeurs sociétales. Notre population est mise en présence de ces lois chaque fois que nous célébrons nos fêtes. Les responsabilités personnelles et communautaires de nos citoyens leur sont rappelées régulièrement.

J'aborderai maintenant la question des terres et des ressources. Le lax'yip, ou les terres et les ressources visées par l'affirmation de la souveraineté gitxsan, a été confirmé par la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans l'arrêt *Tysoe* de 2002 portant sur le Yal. Les Gitxsans n'ont pas été conquis et n'ont pas renoncé volontairement à leurs droits reconnus et affirmés en 1982 dans la Constitution du Canada. Nous continuons d'appliquer les lois que différents tribunaux ont clarifiées pour nous. Nous croyons en la primauté du droit et nous nous attendons à ce que le Canada respecte les lois.

Notre lax'yip est géré par de nouvelles unités pour permettre aux détenteurs de titre aborigène de travailler de façon plus efficace avec la Couronne. Nous avons plus de 100 territoires distincts qui appartiennent à des groupes de maisons gitxsans et qui sont gérés par eux. Toutefois, au cours des dernières années, nous avons réorganisé ces territoires en neuf unités regroupées autour de bassins hydrologiques. Les neuf unités aident actuellement les détenteurs de titre à déterminer à quels usages réserver les terres.

Les plans élaborés par les groupes de maisons sont axés sur des projets qui permettront à la nation gitxsan d'assurer sa pérennité. Cette responsabilité de gestion est reconnue dans le jugement *Delgamuukw* comme faisant partie de la compétence des Gitxsans Le processus ayant pour but d'habiliter nos unités de gestion à travailler efficacement contribuera à alléger le fardeau que les processus de consultation et d'accommodement semblent imposer à la Couronne et aux détenteurs de titre.

Les unités de gestion disposent actuellement de budgets restreints, étant donné qu'aucun soutien financier ne nous est consenti par des organismes qui, pourtant, devraient investir dans ce travail de grande valeur. Le processus visant à déterminer à quels usages réserver les terres nécessite beaucoup de temps et d'efforts de la part des détenteurs de titre gitxsan. Toutefois, une fois que les cartes et que les données justificatives auront été réunies, le processus de consultation et d'accommodement sera davantage significatif et productif.

Le lax'yip gitxsan englobe plus de 33 000 kilomètres carrés dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique. La Cour suprême du Canada a déterminé en 1997 que le titre gitxsan n'était pas éteint. Nous ne croyons pas que la conciliation nécessite de renoncer au titre gitxsan en faveur de la Couronne. La Couronne n'a pas conquis les Gitxsans et la Couronne n'aura jamais assez de perles et de colifichets à offrir pour nous inciter à renoncer à notre titre.

Les terres et les ressources que nous continuons de chérir ont assuré notre survie pendant 10 000 ans, et nous sommes ici pour rester. Les terres et les ressources sont une partie vitale de notre gwelx'yeinsxw, ou de notre héritage, ce qui a été reconnu par les tribunaux au paragraphe 166 du jugement *Delgammukw*. Notre

exist as Gitxsan people in this country. We cannot capriciously pave over our territories and create parking lots for big or little yellow taxis.

The Gitxsan governance system is alive and well. The system that enables the Gitxsan house groups to work together is guided by management principles and a framework that has been passed down from generation to generation. Values that guided the ancient Gitxsan are the same ones that current decision makers uphold. These values that guide us are now contained in formal policies that have been written down to enable the Crown and development proponents to understand the Gitxsan management framework. For the record, the Gitxsan have policies on water, salmon, forests, carbon credits and oil and gas. We are in the process of developing policies on wildlife and minerals.

The Gitxsan governance system has evolved over many centuries. Our civilized approach to taking care of our community has not simply come out of a piece of legislation. The ayookw, or the traditional laws that guide the Gitxsan people, have a solid foundation of fairness, honour, respect, truth, openness, inclusiveness, accountability and responsibility. The underlying principle of democracy as espoused by J.S. Mill, Aristotle, Plato, Machiavelli and others from across the pond is the same as what Delgamuukw, Guxsan, Sagemhiigookw, Denimghet, Gitludahlth and many other Gitxsan thinkers defend.

The Gitxsan governance system is taught continually to all citizens. Every child is taught about their responsibility to themselves, to family and to the community. When a Gitxsan child is born, they are referred to as guests and are treated as guests. Every Gitxsan person is taught about responsibilities to the family. As children reach certain stages they are expected to exercise their free will and either assume more responsibility or leave the responsibility to others.

As they advance in the Gitxsan governance system, they learn to leave their personal interests aside. People who become Simghiighet and assume the positions that hold title no longer have personal interests. The Simghiighet are charged with the responsibility of maintaining the histories, laws, customs, names, territories, resources, songs and other treasures. It is the main mission in their lives. You will all understand this concept as your oath covers the same commitment that you have made to Canada.

All Gitxsan citizens pay taxes into the coffers when feasts are held. All this payment is voluntary, but these transactions take place in the public domain. The commitment of public responsibility is there to be witnessed by all other citizens. People defend and protect their proprietary interests by paying their taxes. Women, men, elders and children all have equal voices in the Gitxsan governance system. No one is disenfranchised because of colour, sex, age or creed. People who are citizens but who live in other territories maintain their rights and

lax'yip doit continuer d'exister, tout comme les Gitxsans de ce pays. On ne peut pas goudronner arbitrairement nos territoires pour en faire des terrains de stationnement pour taxis.

Le système de gouvernance gitxsan existe toujours et se porte bien. Le système qui permet à nos différents groupes de maisons de collaborer entre eux est guidé par des principes de gestion et par un cadre qui ont été transmis de génération en génération. Les valeurs auxquelles ont adhéré nos ancêtres sont les mêmes que celles que défendent aujourd'hui nos décideurs. Ces valeurs qui nous inspirent font maintenant partie de politiques officielles couchées sur papier pour permettre à la Couronne et aux promoteurs de comprendre en quoi consiste le cadre de gestion gitxsan. Je tiens à souligner que les Gitxsans disposent de politiques qui régissent l'eau, le saumon, les forêts, les crédits de carbone ainsi que le pétrole et le gaz. Nous sommes en train d'élaborer des politiques qui régiront la faune et les minéraux.

L'évolution du système de gouvernance des Gitxsans s'étend sur plusieurs siècles. Notre conception évoluée de la façon de veiller aux destinées de notre collectivité ne repose pas simplement sur un texte de loi. Les ayookw, c'est-à-dire les lois traditionnelles qui guident le peuple gitxsan, sont solidement enracinées dans des valeurs comme l'équité, l'honneur, le respect, la vérité, l'ouverture, l'appartenance et la responsabilisation. Le principe fondamental de la démocratie, si cher à J.S. Mill, Aristote, Platon, Machiavel et autres grands philosophes, est le même que celui que défendent Delgamuukw, Guxsan, Sagemhiigookw, Denimghet, Gitludahlth et beaucoup d'autres penseurs gitxsans.

Le système de gouvernance des Gitxsans est constamment enseigné à tous. On inculque à tous les enfants le sens de la responsabilité qu'ils ont envers eux-mêmes, envers leur famille et envers la collectivité. Quand un enfant gitxsan naît, on dit qu'il s'agit d'un invité, et on le traite comme tel. Chez les Gitxsans, tous apprennent qu'ils ont des responsabilités à l'égard de la famille. Quand les enfants franchissent certaines étapes, on s'attend à ce qu'ils exercent leur libre arbitre et qu'ils assument une plus grande part de responsabilité ou laissent cette responsabilité à d'autres.

À mesure qu'ils progressent dans le système de gouvernance gitxsan, ils apprennent à mettre de côté leurs intérêts personnels. Ceux qui deviennent Simghiighet et assument des responsabilités leur conférant un titre n'ont plus d'intérêts personnels. Les Simghiighet se voient confier la responsabilité de préserver la légende, les lois, les coutumes, les appellations, les territoires, les ressources, les chants et autres trésors. C'est leur principale mission dans la vie. Vous comprendrez tous ce concept, puisque vous avez pris le même engagement en prêtant serment envers le Canada.

Tous les citoyens gitxsans paient des impôts quand on organise des festivités. Cette contribution est volontaire, mais elle se fait au grand jour. Tous les autres membres de la collectivité sont témoins de cet engagement public. Les gens défendent et protègent leurs intérêts patrimoniaux en payant des impôts. Les femmes, les hommes, les anciens et les enfants ont tous voix au chapitre dans le système de gouvernance des Gitxsans. Personne n'est laissé pour compte en raison de sa couleur, de son sexe, de son âge ou de ses croyances. Les gens qui appartiennent à la

responsibilities. They are not denied their rights. The process of renewal is civilized. There is no major turnover of governors that is left to the whims of a fickle and ill-informed electorate. The process of renewal happens when a governor passes on to the other side. Successors are chosen for their knowledge and their commitment to the community. People of limited means are not excluded from holding offices of responsibility; governance is not only for the privileged.

collectivité mais vivent dans d'autres territoires conservent leurs droits et leurs responsabilités. Ils ne sont pas privés de leurs droits. Le processus de renouvellement est évolué. Il n'y a pas de remplacement majeur des gouvernants qui soit livré aux caprices d'un électorat imprévisible et mal informé. Le processus de renouvellement survient quand un gouvernant quitte ce monde. Son successeur est choisi en fonction de son savoir et de son attachement à la collectivité. Les personnes aux moyens limités ne sont pas exclues des fonctions de responsabilité. Le système de gouvernance n'est pas réservé aux privilégiés.

The songs and dances that we perform are tied to historical events that remind us about our connection to other forms of life. Our place on this earth is not one that makes us superior to other living things. Our existence always must be in balance with the needs of other forms of life. We should not exist at the expense of other lives, whether they are plants or animals.

Les chants et les danses que nous exécutons sont rattachés à des faits historiques qui nous rappellent que nous sommes liés à d'autres formes de vie. La place que nous occupons dans ce monde ne nous rend pas supérieurs aux autres entités vivantes. Nous devons toujours nous efforcer de garder un équilibre entre notre existence et les besoins d'autres formes de vie. Nous ne devons pas exister au détriment des autres formes de vie, qu'il s'agisse des plantes ou des animaux.

There is a finite amount of water on earth and it is incumbent upon us all to protect what exists. In Canada, we should be able to drink from the creeks, lakes and rivers. However, due to the lack of good public policy, many Canadians must rely on bottled water. The Gitxsan do not want to create songs and distances about this new phenomenon. The Gitxsan are alive and well and living in Gitxsan territory.

L'eau existe en quantité limitée sur terre, et il nous incombe à tous d'en assurer la protection. Au Canada, l'eau qui coule dans les ruisseaux, les lacs et les rivières devrait suffire à répondre à nos besoins. Toutefois, en l'absence d'une véritable politique officielle, beaucoup de Canadiens doivent compter sur l'eau embouteillée. Les Gitxsans ne veulent pas inventer des chants et des danses qui parlent de ce nouveau phénomène. Les Gitxsans sont vivants et bien vivants en territoire gitxsan.

With regard to Gitxsan-Crown relations, the Gitxsan people were Gitxsan until the latest Indian Act came into being in 1951. Those of us that were born prior to 1951 have not always had Indian band numbers. We were Gitxsan people that lived in British Columbia and Canada. Life was good.

En ce qui concerne leurs relations avec l'État, disons que les Gitxsans ont été des Gitxsans jusqu'à ce que soit adoptée la dernière Loi sur les Indiens, en 1951. Ceux d'entre nous qui sont nés avant 1951 n'ont pas toujours connu les numéros de bandes indiennes. Nous étions des Gitxsans vivant en Colombie-Britannique et au Canada. Nous vivions heureux.

Indian agents began to impose their regulations on our communities shortly after the 1951 Indian Act was put into place. I remember the reaction of my community when the Indian agent started talking about elections. He said that we needed leadership. People were polite and listened. They did not want to offend the poor ignorant soul.

Les agents de sauvages ont commencé à imposer leurs règlements à nos communautés peu après l'adoption de la Loi sur les Indiens de 1951. Je me souviens de la réaction de la communauté quand l'agent des sauvages a commencé à parler d'élections. Il a dit que nous avions besoin de dirigeants. Les gens l'ont écouté poliment. Ils ne voulaient pas offenser ce pauvre ignorant.

More than 10 years passed before people entertained the notion of elections. For centuries our governors were trained to govern. Selection of governors was not left to a popularity contest. Gitxsan people of all ages, colour, creed and sex were expected to contribute to the community good and they did. All Gitxsan people had roles and responsibilities in looking after each other. The imposition of the Indian Act has taken responsibility away from the community.

Plus de dix ans se sont écoulés avant que les gens n'envisagent la possibilité d'élections. Des siècles durant, nos gouvernants ont été entraînés à gouverner. Le choix des gouvernants ne se résumait pas à un concours de popularité. Quels que soient leur âge, leur couleur, leurs croyances ou leur sexe, les Gitxsans étaient appelés à contribuer au bien de la collectivité et s'y prêtaient de bonne grâce. Tous les Gitxsans avaient un rôle à jouer et des responsabilités à assumer, et ils devaient veiller les uns sur les autres. Or, l'imposition de la Loi sur les Indiens leur a enlevé cette responsabilité.

Other people came from the outside and settled close to our communities. Those people worked with us and feasted with us until they were told that it was against the law. Most of them

D'autres personnes, venues de l'extérieur, se sont installées à proximité de nos communautés. Ces gens ont travaillé avec nous et festoyé avec nous jusqu'à ce qu'on leur dise que cela allait à

worked for traders like the Hudson's Bay Company, but others worked for the railway, schools and hospitals.

The committee is well informed of the history that has gone on record with regard to Crown-Aboriginal relations. Much the history is bereft of developments or accomplishments of which anyone can be proud. We all know the shortcomings of past public policy and the best efforts of some good people that only wanted to see good public policy bring benefits to Aboriginal people.

With regard to Gitxsan economic partnerships, the Gitxsan have had many positive relationships with different partners over the past 200 years. These partnerships demonstrate the Gitxsan willingness and ability to create viable relationships. The traders that came from the east basically followed traders that came from China and Russia. The traders that developed contracts with Gitxsan people were, for the most part, honourable.

The traders made deals with Gitxsan title holders that harvested fur bearing animals from their own territories. All the activities were governed and regulated under existing Gitxsan land use laws.

The fur trade brought a vibrant economy to Gitxsan territory for many decades. When demands for salmon products increased, the Gitxsan and other nations that had access to the bounty of the Skeena River and the Nass River responded by becoming commercial fishers and producers. At this point, the Gitxsan nation along with their Nisga'a and Tsimshian partners own a majority of the salmon licences in the north coast. The state of the commercial fisheries on the West Coast is such that the fisheries need attention and a major overhaul. Our investment in the boats and licences no longer brings our community and our nation a return.

When the forest economy demanded more wood products from the northwest of British Columbia, the Gitxsan people responded by providing products to the marketplace. The cedar pole operations that each chief ran were regulated by Gitxsan laws. The chiefs harvested trees from their own lands and delivered products to Terrace and Smithers and loaded them on to railway cars. Lumber was cut on saw mills that were owned and operated by Gitxsan entrepreneurs. The early mining activity in Gitxsan territories were manned by Gitxsan miners.

Our economy started to fall apart when the Crown rights of British Columbia started challenging the forest tenure system. The first major forest licence, or Tree Farm Licence 1, was created in northwestern B.C. Tree Farm Licence 1 took over all the licence

l'encontre de la loi. La plupart d'entre eux travaillaient pour des commerçants comme la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais d'autres travaillaient pour le chemin de fer, dans des écoles ou dans des hôpitaux.

Le comité est bien au fait des pages d'histoire qui ont été écrites en ce qui concerne les relations entre les Autochtones et l'État. Beaucoup de ces pages témoignent de l'absence de progrès ou de réalisations dont quiconque puisse tirer fierté. Nous connaissons tous les lacunes de la politique gouvernementale passée et les efforts fournis par quelques personnes bien intentionnées qui ne souhaitaient que de voir une politique gouvernementale efficace apporter ses bienfaits aux peuples autochtones.

En ce qui a trait aux échanges économiques, disons que les Gitxsans ont entretenu maints rapports fructueux avec différents partenaires depuis 200 ans. Ces partenariats témoignent de la capacité et du désir des Gitxsans de tisser des liens solides. Les commerçants venus de l'Est ont suivi essentiellement ceux qui étaient venus de Chine et de Russie. Les commerçants qui ont conclu des ententes avec le peuple gitxsan étaient, pour la plupart, des gens honorables.

Les commerçants ont conclu des marchés avec les titulaires de droits gitxsans qui chassaient les animaux à fourrure sur leurs propres territoires. Toutes les activités étaient régies et réglées en fonction des lois des Gitxsans existantes quant à l'utilisation des terres.

Pendant de nombreuses décennies, le commerce des fourrures a assuré le dynamisme de l'économie en territoire gitxsan. Quand la demande de produits du saumon s'est accrue, les Gitxsans et d'autres nations jouissant de la générosité de la rivière Skeena et de la rivière Nass se sont convertis à la production et à la pêche commerciales. À ce moment-là, la nation gitxsan ainsi que ses partenaires, les Nisga'as et les Tsimshians, possédaient la majorité des permis de pêche au saumon de la côte Nord. La situation en ce qui concerne la pêche commerciale sur la côte Ouest est telle que ce secteur requiert notre attention et doit faire l'objet d'une révision en profondeur. Notre investissement en bateaux et en permis de pêche n'est plus rentable pour notre collectivité et notre nation.

Quand la demande de produits du bois du nord-ouest de la Colombie-Britannique s'est mise à croître, les Gitxsans ont réagi en alimentant le marché. Le commerce des poteaux de cèdre que chaque chef exploitait était régi par les lois des Gitxsans. Les chefs coupaient les arbres sur leurs propres terres et livraient les produits à Terrace et à Smithers, où ils étaient chargés à bord de wagons. Le bois était coupé dans des scieries appartenant à des entrepreneurs gitxsans et exploitées par eux. Dans le secteur de l'exploitation minière, les premières activités à se dérouler en territoire gitxsan ont été celles de mineurs provenant de la communauté.

Notre économie a commencé à péricliter quand les droits de la Couronne de la Colombie-Britannique ont commencé à s'opposer au système de tenure forestière. Le premier permis d'exploitation forestière à grande échelle, soit le permis d'exploitation de

and harvesting rights that the Gitxsan chiefs had enjoyed for decades.

concession forestière 1, a été instauré dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. Il a alors pris la place de tous les permis et de tous les droits de coupe dont jouissaient les chefs gitxsans depuis des décennies.

We were eliminated from the forest industry in the late 1970s and big corporations took over all the forest activities in the region. They had access to free raw material and were heavily subsidized by Canada and British Columbia to utilize every good tree until they could no longer make a profit. The last multinational died about 15 years ago and now all Gitxsan loggers and lumber men are living on welfare. Canada's and British Columbia's public policy has not been good for the Gitxsan people.

Nous avons été évincés de l'industrie forestière vers la fin des années 1970, et les grandes sociétés ont pris en charge toutes les activités forestières dans la région. Elles avaient accès à une matière brute gratuite et ont été largement subventionnées par le Canada et la Colombie-Britannique pour exploiter tous les arbres sains jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de réaliser un profit. La dernière multinationale a rendu l'âme il y a 15 ans et, aujourd'hui, tous les entrepreneurs forestiers et les bûcherons gitxsans vivent de l'aide sociale. Les politiques gouvernementales du Canada et de la Colombie-Britannique n'ont pas été profitables pour les Gitxsans.

With regard to reconciliation, the Supreme Court of Canada rendered its decision on *Delgamuukw* on December 11, 1997. This court case was launched by the Gitxsan and Wet'suwet'en people in recognition of our title to over 57,000 square kilometres of land. In *Delgamuukw*, the court determined that Aboriginal title means the right to the land itself, not only the right to hunt, fish and trap. Due to procedural issues, the court did not rule on the facts of the case but directed the parties to negotiate to achieve reconciliation of the pre-existence of Aboriginal societies with Crown title.

En ce qui a trait à la conciliation, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans l'affaire *Delgamuukw*, le 11 décembre 1997. Cette affaire a été portée devant les tribunaux par les Gitxsans et les Wet'suwet'ens dans le but de faire reconnaître nos droits sur plus de 57 000 kilomètres carrés de terres. Dans l'affaire *Delgamuukw*, la cour a conclu que le titre ancestral s'appliquait non seulement au droit de chasser, de pêcher et de faire la trappe, mais également au droit à la terre elle-même. Pour des questions de procédures, la cour n'a pas tranché sur les faits de l'espèce, mais a plutôt ordonné aux parties de négocier en vue d'en arriver à concilier la préexistence des sociétés autochtones et la souveraineté de la Couronne.

When the Supreme Court of Canada gave instructions to the Gitxsan to reconcile our pre-existence with Crown title, we were optimistic. The literal translation of the term reconciliation in our language, miin hugii ganst, is "to meet in between."

Quand la Cour suprême du Canada a ordonné aux Gitxsans de concilier notre présence antérieure avec l'affirmation de la souveraineté de la Couronne, nous nous en sommes réjouis. La traduction du terme « conciliation » dans notre langue, miin hugii ganst, signifie littéralement « se rencontrer au milieu ».

We thought that the late Chief Justice Lamer and his colleagues gave sound advice. We came out of the starting gates quickly to engage the Crown in discussions. It took nine months to bring British Columbia back to the treaty reconciliation table. We worked with British Columbia on a reconciliation agenda for several months before Canada joined the table kicking and screaming.

Il nous a semblé que le juge en chef Lamer et ses collègues avaient donné un avis judicieux. Nous nous sommes vite attelés à la tâche d'amener la Couronne à discuter avec nous. Il a fallu neuf mois pour ramener la Colombie-Britannique à la table de conciliation. Nous avons travaillé avec la province pendant plusieurs mois à élaborer un programme de conciliation, avant que le Canada ne se joigne à nos discussions pour manifester à grands cris sa désapprobation.

The discussions have been futile because we continue to stay with mandates that do not abide by the rule of law. In the meantime, we continue to spend borrowed money and to go nowhere fast.

Ces discussions s'avèrent futiles parce que nous continuons d'exercer des mandats qui ne respectent pas la primauté du droit. Dans l'intervalle, nous continuons de dépenser de l'argent emprunté et d'adopter une attitude de fuite en avant.

I propose the next steps. The Government of Canada needs to take the time to review what the Supreme Court of Canada means by reconciliation.

Je propose donc les étapes qui suivent. Le gouvernement du Canada doit prendre le temps d'examiner le sens que donne la Cour suprême du Canada au mot « conciliation ».

From the Gitxsan perspective, it does not mean that we have to be Indians. It does not mean we have to be impoverished. It does not mean that our families and communities have to be dysfunctional. It does not mean that federal public servants have to be superior to us. Reconciliation does not mean that we have to forfeit title to the lands and resources that we have always sustained our people over the past 10,000 years.

Du point de vue des Gitxsans, cela ne veut pas dire que nous devons être des Indiens. Cela ne veut pas dire que nous devons nous appauvrir. Cela ne veut pas dire que nos familles et nos communautés doivent être dysfonctionnelles. Cela ne veut pas dire que les fonctionnaires fédéraux doivent être supérieurs à nous. La conciliation ne veut pas dire que nous devons renoncer à nos droits sur les terres et les ressources qui ont assuré la pérennité de notre peuple depuis 10 000 ans.

The only way reconciliation will occur is if the Gitxsan and the Crown finally talk about fundamental issues of ownership, jurisdiction and governance. The Crown does not have to be scared to have these discussions. The Gitxsan do not want to be a burden on the Crown. We want to live free as Gitxsan people in the Gitxsan territory. We want to participate fully in Canadian society.

La seule façon d'en arriver à la conciliation serait que les Gitxsans et l'État en viennent à parler des questions fondamentales du droit de propriété, des compétences et de la gouvernance. La Couronne n'a pas à craindre de s'engager dans ces discussions. Les Gitxsans ne veulent pas être un fardeau pour l'État. Nous voulons vivre libres, comme des Gitxsans en territoire gitxsan. Nous voulons jouer un rôle à part entière dans la société canadienne.

The Gitxsan nation proposes to establish a reconciliation process with the Crown as part of our ongoing tripartite treaty negotiations. Such a process can serve as a prototype for other negotiations throughout B.C. and Canada and can finally resolve the issues between the Crown and Aboriginal people.

La nation gitxsan propose de s'engager dans un processus de conciliation avec la Couronne dans le cadre de nos négociations tripartites actuelles. Un tel processus pourrait servir de modèle pour d'autres négociations en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada, et permettre de résoudre enfin les questions en litige entre la Couronne et les Autochtones.

The Gitxsan requests that the Senate committee work with the Gitxsan and the Crown negotiators to initiate a minimum one-year pilot project with the Gitxsan that would allow for the following conditions.

Les Gitxsans demandent au comité du Sénat de se joindre à eux et aux négociateurs du gouvernement fédéral pour mettre sur pied un projet pilote d'une durée minimale d'un an en fonction des conditions qui suivent.

One, provide funding for a facilitator to lead the reconciliation process. The facilitator would have substantive knowledge of legal and negotiation matters and would be an impartial person in the process.

Premièrement, prévoir des fonds pour l'embauche d'un médiateur qui assure la direction du processus de conciliation. Cette personne devrait connaître à fond les aspects juridiques et les questions liées aux négociations, tout en faisant preuve d'impartialité dans le processus.

Two, provide resources to allow for discussions at the reconciliation table that go beyond the current mandates of the treaty process.

Deuxièmement, prévoir des ressources qui permettent la tenue, à la table de conciliation, de discussions allant au-delà des mandats actuels exercés dans le cadre du processus de négociation de traités.

Three, provide a framework for at least three agreements under the reconciliation process. Likely topics are governance, social policy and economic policy.

Troisièmement, fournir un cadre qui permette de conclure au moins trois accords à l'intérieur du processus de conciliation. Ces accords pourraient vraisemblablement porter sur la gouvernance, la politique sociale et la politique économique.

That is our submission. Thank you for listening.

Voilà qui conclut notre présentation. Merci de m'avoir écouté.

The Chair: Thank you, Mr. Derrick. I will pose the first question.

Le président : Merci, monsieur Derrick. Je poserai la première question.

From past meetings and trying to understand the problem that exists in the province I represent, I see the real issue as that the Crown has put such stringent conditions on federal negotiators that really they are not negotiating. They have come to the table virtually to tell the First Nation what they can do and it is a take-it-or-leave-it situation after they made their presentation.

D'après nos rencontres antérieures, et si je comprends bien le problème qui existe dans la province que je représente, je crois que la véritable question réside dans le fait que la Couronne impose des conditions si strictes aux négociateurs fédéraux que ceux-ci ne négocient pas vraiment. Ils se sont présentés à la table pratiquement pour dire à la Première nation ce qu'ils peuvent faire et, une fois leur exposé terminé, qu'il s'agit d'une offre à prendre ou à laisser.

What difference would the funding of a facilitator make if the situation is not changed from what it is currently?

En quoi l'embauche d'un médiateur changerait-elle les choses si la situation actuelle devait perdurer?

Mr. Sebastian: The facilitator would address the issues dealing with, first, the Constitution, the division of powers in section 91 and section 92. The Gitxsan believe that section 91(24) deals with the whole 33,000 square kilometres of territory, rather than the 70 square kilometres on reserve. The other issue is to deal with the accommodation of the Gitxsan interests in present legislation, be it under section 91 federally, or section 92 provincially.

M. Sebastian : Le médiateur s'attaquerait aux questions en litige en commençant par la Constitution, soit la séparation des pouvoirs aux articles 91 et 92. Les Gitxsans estiment que le paragraphe 91(24) s'applique à l'ensemble des 33 000 kilomètres carrés de territoire plutôt qu'aux 70 kilomètres carrés de la réserve. L'autre question consiste à se pencher sur la prise en compte des intérêts des Gitxsans dans la législation actuelle, qu'il s'agisse de l'article 91 dans le cas du gouvernement fédéral, ou de l'article 92 dans celui du gouvernement provincial.

The basis for that accommodation is set out in the common law presently in Canada, so the facilitator can then take these tools and implement that accommodation. Hopefully, if Canada agrees to go down that path, the facilitator will coordinate that process that is already there; we only need to implement it.

Cette prise en compte de nos intérêts repose sur la common law actuelle au Canada, de sorte que le médiateur peut recourir à ces outils pour en assurer la mise en œuvre. Avec un peu de chance, si le Canada accepte de s'engager dans cette voie, le médiateur pourra coordonner ce processus qui est déjà en place. Il ne reste qu'à s'y engager.

The Chair: Have your negotiations taken place under the auspices of the B.C. Treaty Commission? I have been advised by First Nations of the position of the federal side but we are not experiencing any great success. They have spent $1 billion and I think we have had ratification of one basic treaty, which was Tsawwassen. It has its problems because the overlap and various other scenarios are being challenged in British Columbia by other First Nations.

Le président : Est-ce que vos négociations étaient encadrées par la Commission des traités de la Colombie-Britannique? J'ai été informé par les Premières nations de la position du gouvernement fédéral, mais nous n'avons pas connu tellement de succès jusqu'à maintenant. Ils ont dépensé un milliard de dollars et je crois qu'un traité de base a été ratifié, pour la Première nation Tsawwassen. Ce traité pose certains problèmes en raison du recoupement et de différentes formules qui sont contestés par d'autres Premières nations en Colombie-Britannique.

You made suggestions here. Do you think these suggestions apply to most of British Columbia? We have a dilemma there, which is that many First Nations do not have a signed treaty and are in negotiations for treaty arrangements.

Vous avez fait des suggestions. Croyez-vous que ces suggestions s'appliquent à la plus grande partie de la Colombie-Britannique? Nous nous trouvons devant un dilemme, car dans le cas de bien des Premières nations, rien n'a été signé; des négociations sont en cours pour la conclusion d'un traité.

Mr. Derrick: We believe that if we find out how we can reconcile, as directed by the courts, reconciliation will provide a much better path for all of us who are involved in treaty negotiations. Currently, the mandates that Canada brings to the table are stuck in the 1980s. The same mandates that are placed before us as nations that are involved in treaty negotiations in British Columbia are common.

M. Derrick : Nous croyons que si nous trouvons la bonne façon de procéder pour nous réconcilier, selon les directives des tribunaux, la réconciliation représente une bien meilleure solution pour tous ceux d'entre nous qui participent à la négociation de traités. Le gouvernement du Canada utilise des mandats qui n'ont pas évolué depuis les années 1980. Les nations qui participent à la négociation de traités en Colombie-Britannique voient les mêmes mandats.

We want to go forward from here and take into consideration what the courts mean by reconciliation. The approach that the court has taken to deal with the many issues that are brought before it is that the courts are mindful of the current situation with respect to the legislation in Canada; with respect to what the Constitution says, as Mr. Sebastian pointed out. The commitment is to work with the Crown in terms of determining how section 91 and section 92 apply to us, and how section 35 provides for working out the viable arrangement under that scenario.

Nous voulons aller de l'avant en tenant compte du concept de réconciliation tel qu'il a été avancé par les tribunaux. L'approche appliquée en cour pour trancher diverses questions montre que les tribunaux tiennent compte du contexte législatif actuel au Canada, en particulier de ce qui est prévu dans la Constitution, comme l'a souligné M. Sebastian. Nous voulons collaborer avec la Couronne pour déterminer comment s'appliquent les articles 91 et 92 dans notre cas et quelles formules sont possibles avec l'article 35 pour prendre des arrangements viables dans ce cadre.

We hope to flesh out that meaning through perhaps a retired justice as a facilitator who would work with us to find out what reconciliation means. We know it does not mean certain things, but we want to find out what it means so we can go forward and work within the legislative framework, as well as the prehistory that we bring to the table.

Nous aimerions que le sens de « réconciliation » soit précisé. En collaborant avec un médiateur, un juge à la retraite, peut-être, nous pourrions avoir une meilleure idée. Nous savons que certains aspects sont exclus de la réconciliation, mais nous voulons savoir exactement ce que ce terme signifie pour que nous puissions aller de l'avant et composer avec le cadre législatif, en tenant compte de notre histoire, qui remonte à des milliers d'années.

We do not want to be stuck and go nowhere. We are determined to move forward under the guidance of the Supreme Court decisions; but currently we cannot seem to be accommodated by the Crown as much as we were prepared to accommodate the Crown.

Nous ne voulons pas nous retrouver dans un cul-de-sac. Nous voulons avancer, en nous guidant sur les décisions de la Cour suprême. Mais pour le moment, on dirait que la Couronne est moins conciliante envers nous que nous envers elle.

Senator Hubley: On the use of a facilitator, I think it is always nice to have solutions to problems or suggestions of solutions. I think the selection of that facilitator is important in the success of any negotiation. Is that something you have given thought to?

Le sénateur Hubley : Premièrement, en ce qui concerne le recours à un médiateur, il est toujours bien de trouver des solutions aux problèmes ou d'avoir des suggestions de solutions. Je crois que le choix du médiateur est déterminant dans toute négociation. Y avez-vous réfléchi?

Second, you illustrated for us that the present system is not working, and some of the negative situations that you have run into in the process of your negotiations. How can we change that situation? Is the problem the Department of Indian and Northern Affairs? Does it go back to laws that we have had in the past? Do you have any suggestions for what type of a body should look after this type of situation?

Mr. Derrick: We have given a great deal of thought to the kind of facilitator we need. Like we said in our presentation, we need someone who has a background in the subject matter — perhaps a retired justice from the Federal Court of Appeal or the Supreme Court of Canada even — to focus on how we can be brought ahead to deal with the reconciliation component. We need a facilitator that accepts us as Gitxsan people. As I said, we do not want to be a burden on the Crown and we do not want the Crown to be a burden on us like it is.

The whole mandate seems to be one of take away. The Crown seems to want to take away from our being Gitxsan and make us into Indians. Being Indian is probably good for other people, but not for the Gitxsan. The attitude of trying to change us, trying to make us into something that we are not, continues to be there.

I have come to the point of asking people wherever I go, if they are Crown people in negotiations, do you wake up every morning wanting to beat the heck out of me — wanting to beat the heck out of those damn Indians? That is the attitude we find at the table all the time.

We should not encounter hostility. We should not try to deal with the floors of Crown lawyers at 10 Wellington, who seem to be there to obstruct everything that we do. I might be wrong, and I hope that I am, when I say that someone across the river gives directions to people to go out and beat the heck out those damn ignorant Indians.

The Chair: The problem, colleagues, is that one size does not fit all in dealing with First Nations people. As some of you who were with us at the Navaho Nation will know, and I have mentioned this comment before at this committee, Grand Chief Joe Shirley of the Navaho Nation said, I am not an Indian. He said that some White men left Europe and landed on North American shores looking for India, and they called us "Indians." He said that he is a Native American and does not live on a reserve but on traditional lands. He said that reserves are for animals.

We have before us this morning the historical structure of governance in the Gitxsan Nation that is creating some of the frustration and turmoil in negotiations or lack of negotiations. The business of one-size-fits-all is a myth and that is why we must deal with nations as a federal government rather than dealing with individual bands because the government has divided and conquered. We heard testimony this morning about Manitoba,

Deuxièmement, vous nous avez montré que le système actuel ne fonctionne pas, et vous nous avez parlé de certains des obstacles que vous avez rencontrés au cours des négociations. Comment pourrions-nous remédier à cette situation? Est-ce que le problème se situe au niveau du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien? Est-ce qu'il se rapporte à des lois antérieures? Auriez-vous des suggestions à faire quant au type d'organisme qui devrait se pencher sur la situation?

M. Derrick : Nous avons beaucoup réfléchi au type de médiateur à qui nous devrions avoir recours. Comme nous l'avons dit dans notre exposé, il faut que ce soit une personne qui a de l'expérience dans le domaine — peut-être un juge à la retraite qui siégeait auparavant à la Cour d'appel fédérale ou encore à la Cour suprême du Canada — et qui pourrait se pencher sur la façon de concrétiser la réconciliation. Nous avons besoin d'un médiateur qui nous accepte en tant que Gitxsans. Comme je le disais, nous ne voulons pas être un poids pour la Couronne, et nous ne voulons pas que la Couronne représente un poids pour nous, comme c'est le cas actuellement.

On dirait que le mandat ne sert qu'à prendre ce qui existe. La Couronne semble vouloir prendre notre identité de Gitxsans et faire de nous des Indiens. D'autres sont des Indiens, et c'est bien, mais cela ne convient pas aux Gitxsans. On continue à essayer de nous changer, et à faire de nous ce que nous ne sommes pas.

J'en suis rendu au point de demander aux gens partout où je vais, lorsque je m'adresse à des gens de la Couronne qui participent aux négociations, vous levez-vous chaque matin avec l'intention de me donner une bonne raclée — avec l'intention de donner toute une raclée à ces maudits Indiens? Voilà l'attitude à laquelle nous nous heurtons toujours à la table.

Nous ne devrions pas faire face à l'hostilité. Nous ne devrions pas tenter de nous entendre avec les étages entiers d'avocats de la Couronne au 10, rue Wellington, qui semblent être là pour nous mettre toujours des bâtons dans les roues. Je peux me tromper, et j'espère me tromper, quand je dis que quelqu'un, de l'autre côté, donne la consigne aux gens de sortir donner une bonne raclée à ces maudits Indiens ignorants.

Le président : Le problème, chers collègues, c'est qu'on ne peut pas appliquer une seule méthode à l'ensemble des dossiers autochtones. Comme certains d'entre vous qui étiez avec nous à la nation navaho le savez, et j'ai formulé ce même commentaire dans le cadre de séances antérieures du comité, le grand chef Joe Shirley de la nation navaho disait : « Je ne suis pas un Indien. » Il disait que certains hommes blancs ont quitté l'Europe et se sont retrouvés en Amérique du Nord en cherchant l'Inde, et qu'ils ont appelé ses ancêtres des Indiens. Il disait être un Autochtone d'Amérique du Nord ne vivant pas dans une réserve mais sur des terres ancestrales. Les réserves, disait-il, sont pour les animaux.

Nous avons devant nous, ce matin, la structure historique de gouvernance de la nation gitxsan, laquelle crée des frustrations et un certain émoi dans le cadre des négociations, ou de l'absence de négociations. Le concept de la taille unique est un mythe et c'est pourquoi il nous faut traiter avec les nations en tant que gouvernement fédéral plutôt que de traiter avec des bandes une à une parce que le gouvernement les aurait divisées et conquises.

which is governed by a certain political party, that it does not matter what political party is at the helm because our First Nations are treated similarly. We are making progress but the progress is unsatisfactory. Chief Negotiator Derrick did not describe the economic dilemma that faces his people and the problems that the lack of economic development causes in their communities.

I will share with you in camera some of the horror stories that have been told to me because of the lack of economic development.

Senator Sibbeston: I appreciate that Mr. Derrick and the Gitxsan think the Senate has enough stature and respect to be of some assistance to them. How do you see this process coming to fruition? Do you see us going with you to meetings? Do you see us convening a meeting to establish a relationship and understanding of our role in this one-year project that you talk about? How do you envisage this process and how this Senate committee can be involved?

Mr. Sebastian: Thank you for the question. Trying to write with this pencil reminds me of the time I went to Indian day schools and the pencils they provided. Maybe these are leftovers. Just teasing.

Regarding the process that we envision, I want to paint a scenario that the Gitxsan have proposed to the federal and provincial governments. We do not want law-making for our government and we will leave it under section 91 and section 92 of the Constitution Act, 1867. We want to be under the present Constitution of Canada for our governance. We do not need to establish some sort of society governance or constitution. We want to exist under the present Constitution of Canada. We also proposed specifically to the federal government that it make a proposal to the Gitxsan if they want us to take over the administration of the Indian Act on the reserves. That proposal surprised them because they thought we were negotiating from that position.

Those three points are where we see this Senate committee becoming involved in the facilitation process. We feel that the Senate committee can truly assist us in expressing that view in terms of mandate of the federal government.

The two treaties in British Columbia that have been signed recently have ratified changing the reserve lands under section 91.24 of the Constitution Act, 1867,to fee simple under the provincial government. The other thing they have done is to sign away the protection provided under section 35 of the Constitution Act, 1982. We spend all our time obtaining protection in the Constitution, then these Indians have signed it away. My concern is the kind of legal advice we are provided with

Nous avons entendu ce matin des témoignages de gens du Manitoba, province qui est gouvernée par un certain parti politique, selon lesquels il importe peu de savoir quel parti politique est au pouvoir parce que nos Premières nations sont toutes traitées de manière semblable. Nous progressons, mais ce progrès n'est pas satisfaisant. Le négociateur en chef Derrick n'a pas parlé du dilemme économique devant lequel se trouve son peuple ni les problèmes qu'entraîne l'absence de développement économique au sein des collectivités.

Je vous ferai part à huis clos de certaines des histoires d'horreur qui m'ont été racontées et qui sont attribuables à l'absence de développement économique.

Le sénateur Sibbeston : J'apprécie le fait que M. Derrick et que les Gitxsans soient d'avis que le Sénat jouit d'une envergure et d'un respect suffisants pour leur venir en aide. Comment entrevoyez-vous la possibilité de mener à bien ce processus? Nous faudra-t-il aussi participer aux réunions? Nous faudra-t-il convoquer une réunion pour établir des liens et acquérir une compréhension de notre rôle dans le cadre de ce projet d'un an dont vous parlez? Comment envisagez-vous ce processus et à quoi pourrait ressembler la participation du présent comité du Sénat?

M. Sebastian : Je vous remercie de votre question. En essayant d'écrire avec ce crayon je me suis rappelé mes années dans les externats indiens et les crayons qui nous étaient fournis. Ceux-ci viennent peut-être des mêmes stocks. C'est une blague.

En ce qui a trait au processus que nous envisageons, j'aimerais brosser un tableau de ce que les Gitxsans ont proposé aux gouvernements fédéral et provincial. Nous ne voulons pas que notre gouvernement fasse des lois, et nous nous en remettrons aux articles 91 et 92 de la Loi constitutionnelle de 1867. Nous voulons que notre gouvernance découle de la présente Constitution du Canada. Nous n'avons pas besoin d'établir une sorte de constitution ou de gouvernance de société. Nous souhaitons exister en vertu de la présente Constitution du Canada. Nous avons également explicitement offert au gouvernement fédéral de nous soumettre une proposition s'il veut que nous nous occupions d'administrer la Loi sur les Indiens dans les réserves. Cette offre a surpris le gouvernement, qui croyait qu'il s'agissait là du point de départ de nos négociations.

Voilà donc les trois aspects à l'égard desquels nous souhaitons voir le présent comité du Sénat participer au processus de médiation. Nous sommes d'avis que le comité du Sénat peut véritablement nous aider à exprimer ces idées du point de vue du mandat du gouvernement fédéral.

Les deux traités qui ont été signés récemment en Colombie-Britannique ont ratifié la transformation de terres de réserve, assujetties au paragraphe 91.24 de la Loi constitutionnelle de 1867, en fiefs simples, de juridiction provinciale. Leur autre conséquence a été la renonciation à la protection que prévoit l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Nous nous démenons pour bénéficier d'une protection en vertu de la Constitution, et ces bandes ont signé pour renoncer à ces droits.

in British Columbia. I see that advice as our problem in terms of what we did on those treaties.

We see this Senate committee assisting us in what Mr. Derrick has set out in terms of the facilitator in the reconciliation process. We see the committee expressing the fact that the Gitxsan are not seeking law-making authority; that we want to attach ourselves to section 91 and section 92 and to protect ourselves under section 35. In addition, we want to see the accommodation of our interests with all the legislation of the two powers. We see a lot of work for this committee if senators decide to take that on.

The Chair: We will study your presentation seriously and try to assist you if it is at all possible. I thank all of you for participating in the committee's deliberations this morning. On behalf of the committee, I wish you well in your negotiations.

We have operated in a non-partisan manner with the present government on issues such as specific claims and fresh drinking water for First Nations. As well, we are studying issues surrounding implementation. If you think we need any additional information to assist us in assisting you, ensure that you send it to the clerk of the committee, who will deliver it to the committee.

The committee adjourned.

Je suis préoccupé par la nature des avis juridiques que nous recevons en Colombie-Britannique. Je crois que ces avis sont à l'origine des erreurs que nous avons commises relativement à ces traités.

Nous souhaitons que le comité sénatorial nous aide à atteindre les objectifs que M. Derrick a fixés relativement au médiateur du processus de réconciliation. Nous souhaitons que le comité fasse valoir que les Gitxsans ne cherchent pas à obtenir le pouvoir d'adopter des lois, que nous voulons être assujettis aux articles 91 et 92, et protégés en vertu de l'article 35. En outre, nous voulons que la législation des deux ordres de gouvernement tienne compte de nos intérêts. Nous entrevoyons beaucoup de travail pour le comité, pour peu que les sénateurs décident d'intervenir en ce sens.

Le président : Nous allons étudier sérieusement votre exposé et nous tâcherons de vous aider, dans la mesure du possible. Je vous remercie tous d'avoir participé aux délibérations du comité ce matin. Au nom du comité, je vous souhaite du succès dans vos négociations.

Nous avons mené ces délibérations sur des questions comme les revendications particulières et l'accès à l'eau potable pour les Premières nations sans prendre le parti du gouvernement actuel. Par ailleurs, nous étudions des questions liées à la mise à exécution. Si vous croyez que des renseignements supplémentaires nous aideraient à mieux vous aider, veuillez les faire parvenir à la greffière du comité, qui se chargera de nous les transmettre.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, April 29, 2008

Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin:

Kevin Carlson, Assistant to Grand Chief;

Louis Harper, Legal Political Advisor;

Sydney Garrioch, Grand Chief;

Shirley Castel, Chief, Mathias Colomb Cree Nation.

Gitxsan Nation:

Elmer Derrick, Chief Negotiator;

Gordon Sebastian, Executive Director;

Catherine Palmer, Research Analyst.

TÉMOINS

Le mardi 29 avril 2008

Manitoba Keewatinook Ininew Okimowin:

Kevin Carlson, adjoint du Grand chef;

Louis Harper, conseiller en droit et en politique;

Sydney Garrioch, grand chef;

Shirley Castel, chef, nation crie de Mathias Colomb.

Nation Gitxsan:

Elmer Derrick, négociateur en chef;

Gordon Sebastian, directeur exécutif;

Catherine Palmer, analyste de recherche.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca